Abdelaziz BENABDELLAH
Membre de l'Académie du Royaume et des Académies Arabes

Clartés sur l'Islam
ou
L'Islam dans ses sources

1995

INTRODUCTION

Un des aspects essentiels qui caractérise la civilisation moderne consiste dans la floraison des sectes dogmatiques et des systèmes politico-sociaux. L'humanité est tiraillée entre des données contradictoires qui procèdent ou bien d'un conformisme figé ou bien d'un élan sincère vers la réalisation de la vérité.

Néanmoins, une partie de l'élite intellectuelle moderne, qui tend à s'émanciper, a l'heur de n'être, ni absorbée, ni distraite par les impératifs du matérialisme. Elle s'ingénie à choisir, dans cette masse confuse, la tendance spirituelle qu'elle croit rationnelle ou le mouvement politico-social , considéré comme le plus adéquat. C'est une élite qu'aucun préjugé ne doit obnubiler et dont le mental ou la psyché ne doivent être faussés par aucune empreinte «traditionnelle», mal fondée. C'est à cette élite, surtout, que je m'adresse aujourd'hui pour tenir avec elle, un dialogue franc, sincère, dégagé de tout fatras. Le ressort de notre pensée agissante, ou de notre leitmotiv constant, sera un esprit libre, mais, bien équilibré par les engagements authentiques d'une science éminemment moderne, qui s'épanouit, avec aisance et efficience, grâce à sa double substance matérielle et spirituelle.

Un subconscient à introspecter, une conscience à élucider, une nature spontanée à analyser, un dogme à disséquer: tels sont les objets de notre dialogue, qui traitera de tous les ressorts de la religion, de la civilisation et du processus d'une vie idéale, telle que nous devons la concevoir et la pratiquer, avec la certitude de réaliser un couronnement plénier et un bonheur véritable, auquel l'humanité a tant aspiré.

CHAPITRE 1

SPIRITUALITE ET MATIERE

Un problème, considéré, jusqu'ici par la science comme entier, vient de trouver un début de solution. Il touche un point essentiel de la connaissance: l'existence d'un dualisme sujet-objet, d'une unité psychophysique du Monde et de l'homme, de la nature de cette «substance», dans laquelle, on commence à entrevoir une éventuelle expression de l'être psychique. Un célèbre savant Robert Linssen, a publié un ouvrage «Spiritualité de la matière» (Edition Planète), préfacé par son maître le Professeur Robert Tournaire, de la Faculté des Sciences de l'Université de Paris et de l'École Supérieure Nationale de Chimie. L'Étude comparée des rapports entre l'esprit et la substance, la réalité du temps, la nature de ses dimensions cosmiques, amena certains savants à s'apercevoir, non seulement de la subjectivité du temps, de sa pluralité, mais, mieux encore, de l'inexistence de toute notion d'un temps en soi: l'évolution sensationnelle des sciences physiques, biologiques et psychologiques, durant un demi-siècle, a bouleversé certaines notions traditionnelles, et, révéla la nécessité d'une révision radicale de certains concepts anciens.

L'idée de l'antagonisme classique de l'Esprit et de la matière est, sinon battue en brèche, du moins fortement ébranlée. Elle ne semble plus reposer sur un fond scientifique solide, à la suite des travaux entrepris par d'éminents physiciens et chimistes tels Lorentz, Einstein et autres. Certains cadres éclatent, avec leurs perspectives traditionnelles; et une nouvelle thèse, de plus en plus avancée, identifie le temps comme un aspect du mouvement et non de la substance ; Cette substance , elle-même, n'est pas autre chose qu'un mouvement, ce qui met en évidence l'unité énergétique de l'univers et la corrélation profonde, entre la physique et la biologie d'une part, et la psychologie d'autre part. Il s'avère, de plus en plus, que certaines idées accumulées et cristallisées par le temps, ne sont que des créations mentales. Il ne faut , certes, pas brusquer les déductions, quant à l'unité intrinsèque de certains liens, entre des secteurs considérés, jusqu'ici, comme foncièrement opposés; il suffit, pour le moment, de constater la réalité et l'importance de ces liens, en attendant le jugement final de la science, sur certaines valeurs ankylosées par un empirisme, qui ne fait que buter à la révolution bouleversante de la technique. Mais déjà, l'idée de complémentarité, entre faits jugés contradictoires, vient d'être introduite en physique par W. Heisenberg et Niels Bohr qui en font, désormais, l'une des clés fondamentales, permettant à l'homme d'accéder à la compréhension du paradoxal, sinon de l'incompréhensible.

«Avec Holgar Hyden, Egyhasie et Alfred Hermann - affirme Robert Linsen (p. 55) - nous pensons que l'électron est, par excellence, l'intermédiaire et le messager , servant de lien entre ces deux pôles de l'Univers: le physique, d'une part, et le psychique et le spirituel, d'autre part».

On ne saurait assez souligner l'importance du parallélisme existant entre la mémoire des cerveaux électroniques, et celle de l'homme, entre les processus de la cybernétique et ceux du cerveau humain.

Le physicien Alfred Hermann n'a pas hésité à avancer, avec assurance, que l'électron qui est le constructeur et l'animateur de tout ce qui est vivant, est «la seule unité matérielle, qui puisse entrer en contact direct avec le psychisme individuel aussi bien que cosmique».

Qu'est ce que, donc, cet électron, doué de la faculté de comprendre «des ordres venant de la psyché». Quelle est la nature de l'énergie que cet électron concentre? Un fait est certain: la matière, qui n'est qu'une façon d'être de l'énergie, et, qui s'identifie au mouvement, tend à disparaître, devant elle. L'extraordinaire mobilité des corpuscules moléculaires, dont le nombre d'oscillations, par seconde, peut atteindre des millions de milliards, laisse poindre une réalité encore confuse, qui révélerait une certaine spiritualité de la matière.

« Un nombre, de plus en plus grand de savants et de penseurs s'accordent à considérer que l'Univers ressemble, davantage, à une grande pensée, qu'à une machine, régie par les seules lois du hasard. Les travaux du savant anglais D. Lawden, du mathématicien et philosophe Stéphane Lupasco, du mathématicien et chimiste Tournaire, du physicien P.A. M. Dirac, du Dr Roger Godel, de Robert Oppenheimer , de Teilhard de Chardin, de Chauchard, etc., mettent en évidence certaines capacités de mémoire et d'intelligence, non seulement de la matière organisée, mais, aussi de la matière inorganisée.

Des spécialistes de physique nucléaire tels Alfred Hermann et D. Lawden parlent clairement (comme nous l'avons vu) ,d'un psychisme de l'électron (p. 109). La science progresse à pas de géants: de la théorie avancée ,dès 1925 , par le prince Louis de Broglie, sur un Univers à cinq ou sept dimensions (généralisation logique de la notion de relativité), Mircéa Eliade, professeur à l'Université de Chicago , passe à l'idée de l'existence d'une réalité intemporelle , se situant au-

delà de nos catégories d'espace-temps.

La métamathématique, vers laquelle s'orientent les savants ,est la science de demain, qui décèlera un champ différent du champ habituel des opérations mentales, et , révèlera des dimensions nouvelles, basées sur l'idée avancée par le congrès mondial de physique de Pékin (1966), sur l'existence de formes extrêmement réduites et subtiles de l' énergie ; n'est-ce pas, là, la preuve de l'existence d'une superstructure psychologique?

La pluralité des dimensions-temps vient d'être encore démontrée, grâce au progrès de la science nucléaire. Des chatons-cobaye qui accompagnèrent les cosmonautes, dans leur ronde spatiale, présentèrent des signes de vieillissement prématuré, et , devinrent plus âgés que leur mère, laissée à la surface de notre planète. Le temps n'est donc pas le même, dans les diverses couches sphériques et les dimensions temporelles s'avèrent multiples, au sein même du cosmos. Que dire des phénomènes cosmiques dans les autres univers? Le soufisme (mystique islamique), fait allusion à une espèce de temps «dilaté» ou «accéléré» et de temps «rétréci», de dimensions foncièrement différentes. Le Coran lui-même parle de la «journée divine» et de «la journée ascensionnelle», équivalant respectivement à mille et cinquante mille ans, par rapport à notre temps terrestre.

CHAPITRE II

HUMANITE DE L'ISLAM

L'élan que prend toute élite, qui tend à s'émanciper, n'est pas, à notre sens, un simple droit que cette élite peut s'arroger: c'est surtout un devoir qui consiste à discriminer, en faisant un départ net entre le vrai et le faux. Un nihilisme systématique n'est pas le propre d'un esprit libre, et un «traditionalisme» irraisonné doit être éliminé, comme mode de travestissement et d'adaptation inadéquate de la pensée.

Certes, l'homme doit pouvoir choisir et doit se sentir libre ,dans ce choix; il peut douter, à condition d'être sincère dans ce doute, comme le furent Ghazali et Pascal; mais, son doute doit être rationnel et étayé par un «potentiel intellectuel», à toute épreuve. L'homme doit ,donc ,rechercher son équilibre, dans un juste milieu, car ,là ,réside la réalité transcendante ,qui s'identifie à la sagesse.

Ainsi, toute option, pour être efficiente, doit procéder d'une étude objective, car tout subjectivisme demeure individuel et aberrant. Une conviction est, d'autant plus forte et fondée , qu'elle émane de cette double source de spontanéité humaine: le subconscient et la raison ou l'intuitif et le discursif.

Éviter les extrêmes, c'est rejeter, à priori, tout arrière-goût factice susceptible de nous éloigner de la vérité. L'esprit est, chez l'homme, le contrepoids et le complément de la matière. Il compose, avec elle, une équation éminemment humaine, conciliant deux forces apparemment opposées. C'est cette complémentarité entre éléments, tenus, jusqu'ici, comme contradictoires, qui a été mise en évidence par les découvertes des savants modernes.

Recherchons ,donc , ensemble, directement ou en procédant par l'absurde, les preuves tangibles de cette vérité transcendante, seule capable d'assurer à l'humanité harmonie, quiétude et bonheur: la religion, en l'occurrence, l'Islam.

Qu'est-ce donc que l'Islam?

Avant de donner une définition réelle de l'Islam, nous devons écarter tous les préjugés, qui sont de nature à fausser l'orientation de notre pensée. Éviter, notamment, de voir l'Islam à travers les Musulmans ou le Christianisme, à travers les Chrétiens : une telle identification fut, chez certains Occidentaux, pourtant sincères et dignes de foi, la source d'une regrettable aberration. Nous nous devons donc, pour rester objectifs, d'analyser le contenu de l'Islam, son dogme, ses principes, les moteurs de sa vitalité et de son dynamisme.

Nous remonterons, pour cela, aux sources pures auxquelles se sont référés d'éminents penseurs des premiers siècles, tels qu'Ibn Hanbal et Ibn Taîmia ou des réformateurs tels qu'Abdou et Afghani, promoteurs modernes du Mouvement Salafi. C'est, là , le procédé le plus sûr, pour dégager l'Islam de ses fatras, pour en esquisser une fresque vivante, simple, à l'image de la réalité. C'est , alors seulement, que nous pouvons nous rendre compte de l'ampleur de ce génie universel de l'Islam ,qui s'impose à l'esprit de ses adeptes convaincus, de par sa souplesse et son adaptabilité.

Un autre préjugé qui sépare réformistes et traditionnalistes, consiste dans le pseudo-antagonisme préalable, entre l'Islam et tout modernisme d'empreinte occidentale. Or, la réalité est **une** ,quelles que soient ses perspectives! La force de l'Islam, à son avènement, résidait dans le caractère remarquablement humain de ses optiques et de ses options. L'Éthique universelle a des composantes, dont les valeurs n'ont pas de frontières, quelles que soient les étiquettes d'ordre régional, susceptibles d'en réduire la portée éminemment idéale et humaine.

C'est pourquoi l'Islam se considère comme solidaire avec les religions révélées ,et , même avec certains mouvements, plus ou moins monothéistes tel le zoroastrisme, dans l'œuvre d'édification d'un monde nouveau où le patrimoine humain doit être le fonds de toute civilisation moderne. Les extrêmes se touchent de plus en plus; et la science s'ingénie, grâce aux travaux d'éminents savants, à combler le fossé conventionnel creusé, entre les hommes.

Aucune espèce de civilisation ne doit être considérée, à priori, comme viciée; certains courants peuvent se contrecarrer dans les détails, mais avoir un aboutissement unique; certaines manifestations de la pensée peuvent varier d'un continent à un autre ou d'une religion à une autre, mais, le fond de cette pensée, reste le même: parce qu'il est la résultante de cette communion humaine, que l'Islam cherche, sinon à édifier, du moins à consolider. C'est, dans cette optique que doit se faire notre analyse critique des tendances modernes, et de l'Islam , en éliminant, néanmoins, toute tentative de rechercher dans le Coran ou le Hadith «les anticipations de découvertes scientifiques».

C'est l'importance de cette communion de pensée originelle, de ce fructueux échange entre civilisations diverses et religions différentes, qui inspira Mohammed Iqbal, le célèbre leader indien musulman, quand il affirme, dans ses (six conférences) sur la reconstruction de la pensée religieuse en Islam:

«le phénomène - dit-il - le plus remarquable de l'histoire moderne est la rapidité étonnante, avec laquelle le monde de l'Islam se meut spirituellement , vers l'Ouest. Il n'y a rien de vicieux dans ce mouvement, car la culture européenne, dans son aspect intellectuel, n'est que le développement postérieur de quelques-unes des phases les plus importantes de la culture de l'Islam... Rien de surprenant, donc, que la jeune génération musulmane d'Asie et d'Afrique, demande qu'on oriente de nouveau sa foi».

CHAPLTRE III

CARACTERE SOCIAL DE L'ISLAM

Le caractère personnel des devoirs religieux imposés par l'Islam au croyant est moins marqué, dans la masse des obligations canoniques, que l'empreinte sociale. Les impératifs d'ordre communautaire créent, entre citoyens, une cosolidarité sociale, qui prime toute pratique dévotionnelle. Pourtant, l'esprit de collectivité ne doit, en aucun cas, ni émousser la personnalité de l'adepte, ni dégénérer en individualisme égoïste.

Les caractéristiques essentielles de la foi sont loin de se cantonner dans des actes purement cultuels. Elles touchent, en premier lieu, les élans du cœur et le comportement des âmes. Tout mérite est surtout conditionné par l'efficience sociale de l'acte accompli par le fidèle. L'amour du prochain, l'altruisme, le respect des droits d'autrui, de la dignité de l'homme, de la parole donnée, le souci d'éviter, non seulement des empiétements quelconques, mais de simples et pures médisances sur la personne humaine, sont autant d'éléments, qui définissent la foi, dans le contexte de l'Islam.

Parfois, des obligations, comme la prière, passent au second plan, par rapport à des pratiques surérogatoires, tels le désir de servir, d'aider et de protéger les faibles, le souci de tact et de délicatesse, une prévenance de cœur raffinée. L'efficience du jeûne est, elle-même, fonction de divers facteurs, dont notamment la profondeur des sentiments de compassion du fidèle, à l'égard des miséreux éprouvés par la faim. La zakat, aumône légale, est une dîme qui a pour but initial d'assurer une juste répartition des biens; mais, elle tend aussi à renforcer, chez le croyant, des dispositions, qui l'incitent, constamment à se préoccuper des autres, à œuvrer pour soulager les misères, en subvenant aux besoins des nécessiteux ou en secourant des gens en détresse.

Cette socialisation des biens, qui est, en même temps, une harmonisation des cœurs, ne tend guère à appauvrir une couche de la nation au profit d'une autre, mais, plutôt à réaliser au sein de la société, un certain équilibre susceptible de bien asseoir la fraternité entre citoyens. Un Hadith du Prophète spécifie que toute dîme demeure insuffisante, si elle n'atteint pas pleinement son objet, et que tout bien déjà «taxé», reste soumis à un complément d'imposition. Ce qui donne une certaine aisance à cette obligation, c'est que la loi se fie à la spontanéité du fidèle, en suscitant ,en lui ,une confiance en soi qui est de nature à mieux consolider les liens entre citoyens, laissés juges de leur situation et de la détermination de leurs devoirs.

Le sens de la dignité du citoyen n'en est que plus rehaussé. Il est vrai que l'existence d'une telle société dépend, beaucoup, de la haute éducation civique du citoyen, c'est-à-dire en l'occurrence, de la force de la foi. C'est, peut-être, trop idéal, mais non utopique, car la foi, en se sublimant, peut - comme on dit, «secouer les montagnes». Un des grands chroniqueurs arabes, Ibn El Hakam, cite dans ses Foutouh Misr (Conquêtes de l'Égypte), le cas de l'Afrique du Nord où la plupart des contributions légales (capitation, tribut et dîme), centralisées par les percepteurs, s'avérèrent inutilisables, la majorité des citoyens de la Communauté Islamique, ayant été saturée par les recettes locales de la zakat. Aucun fidèle, même parmi les néophytes de l'Afrique islamisée, n'oserait revendiquer une part dans la dîme, s'il ne remplissait pas les conditions requises, pour se prévaloir d'un tel droit. L'obligation, pour chaque adepte, de travailler, pour gagner dignement sa vie, sans éprouver le besoin de tendre la main, réduisait considérablement les prétendants à la zakat : ce fut, là, un des facteurs qui justifiaient l'existence d'un certain équilibre social, en terre d'Islam, en plein Moyen-âge.

L'élan spontané d'une partie de la masse populaire, pour s'entraider, leur sentiment d'interdépendance les uns vis-à-vis des autres, finirent malheureusement par se dissiper, avec le temps, quand la foi commençait à faiblir, secouée par un égoïsme de plus en plus marqué. L'heureuse note de concordance, qui sublimait la cité islamique originelle, sera faussée par une déviation des principes coraniques, qui font de l'altruisme, le support et le critère de la foi véritable.

Ainsi donc, toutes les prescriptions coraniques de l'Islam bien entendu, prières ou autres, sont imprégnées d'un certain «cachet social». Tout acte individuel, était jugé plus méritoire, quand il était accompli collectivement, car il donnait, alors, une nouvelle occasion d'affermir le rapprochement des citoyens. Le souci de bien ordonner les rangs des fidèles, dans les prières collectives, est présenté comme une marque effective du rapprochement des cœurs.

La prohibition des jeux de hasard, de l'usure, n'avait pas une raison en soi: elle était surtout due au sentiment qui animait le législateur, soucieux de diminuer, au sein de la communauté, toute cause de tension ou de malentendu, provoquée par un complexe d'injustice et de spoliation. Toute pratique, toute œuvre initialement légale, devraient

être exclues ou mitigées, si elles risquaient de dégénérer en élément de discorde.

Une franchise brutale, qui blesse, n'est plus une qualité. Le mensonge qui pallie un danger, qui réconcilie deux êtres séparés, est un acte très méritoire. Une bonne intention est susceptible de légitimer un acte originellement illégal, à condition qu'aucune des parties en cause, ne soit lésée. Les «mou-amalat» ou rapports sociaux prévalent sur les «îbadat», purs actes de culte.

La notion même de souplesse et d'adaptabilité, dans l'espace et dans le temps, des principes islamiques, est étroitement liée au souci qui portait le législateur à multiplier les chances, en vue d'édifier une cité idéale. Les larges possibilités, qui caractérisent l'exégèse des textes coraniques ou l'interprétation des hadiths ou paroles du Prophète, laissent aux autorités de l'Islam, une vaste latitude, qui permet de tenir compte, de toutes les conjonctures, en recherchant, pour chaque cas particulier, la solution adéquate.

C'est, là, le secret de la pluralité des rites ou écoles juridiques, rites aussi méritoires les uns que les autres. C'est, aussi, le secret de l'expansion rapide et spontanée de l'Islam, qui, en l'espace d'un quart de siècle, touchait des contrées allant de l'Atlantique jusqu'au Golfe Arabe ou Persique. La viabilité de l'Islam, son universalisme transcendant, procèdent, surtout, de sa simplicité toute humaine(1).

(1) Nous allons étayer, dans les chapitres suivants ces données de l'Islam, par un choix de versets coraniques ou de hadiths que nous avons traduits après les avoir extraits de Bokhari (B) de Moslim (M) du Mouatta de Malek (Ma), des Sonan (Traités de traditions: S) dont Abou Dawoud (0) Nassaî (N), Tirmidhi (T) et des Mousnad ,comme celui d'Ahmed Ibn Hanbel (A) ou de Bezzar (BE) ,ainsi que des œuvres de Tabarani (TA).

CHAPITRE IV

LA VRAIE FOI

L'Islam est la formulation du dogme; la foi en est l'acte; c'est la pratique des bonnes œuvres (H.M.D.N.).

«Le vrai Mouslim (le musulman), est celui qui ne nuit à personne, ni par ses propos malveillants, ni par ses actes».

«Le vrai Moumin (le croyant) est celui, vis-à-vis de qui, tous les hommes doivent se sentir en sécurité, dans leur personne et leurs biens» (T.N.).

On posa au Prophète la question suivante: quelle est la qualité, jugée la meilleure chez le musulman? Il répondit : «c'est de calmer la faim d'un miséreux et de saluer toute personne connue ou inconnue» (H.M.N.). Le salut étant considéré, ici, comme un geste inspirant la sécurité.

«La foi par excellence se manifeste par un bon comportement envers les hommes» (T.A.) «la foi comporte plus de soixante dix branches: la branche la plus intime, consiste à écarter d'une voie publique tout obstacle pouvant nuire aux passants» (S sauf Ma).

- Entre autres caractéristiques, qui distinguent l'Islam des autres religions, le Prophète cite la large latitude, laissée à un musulman, de pratiquer sa prière, partout où il se trouve; la terre entière constitue, pour un croyant, une vaste mosquée pure et sacralisée.

«Dieu n'agrée point une foi, qui n'est pas étayée par des actes» (T).

«Un croyant physiquement fort, est plus valable, et, est mieux aimé de Dieu qu'un moumin de faible constitution» (M). Ceci implique qu'un bon croyant doit prendre soin de sa santé, et développer sa force physique afin d'être plus utile à la société.

«Dieu aime le croyant qui exerce un métier» (T).

«Mieux vaut, pour un moumin, ramasser du bois, pour s'assurer son gagne-pain que mendier» (S sauf D).

- Espérance et persévérance sont le propre d'un croyant. Bokhari, dans son El Adab el Moufrad (A. M. Tl p. 563), cite le Hadith suivant: «Si les signes du Jugement dernier venaient à se manifester, au moment où vous vous apprêtez à mettre en terre un plant, n'hésitez pas à le planter».

- «Celui qui s'écarte de la Communauté est considéré comme s'étant détaché des liens de l'Islam». L'Islam porte un intérêt particulier au consensus universalis d'un groupe communautaire et toute faille provoquée dans l'union de ce groupe, est considérée comme une entorse à l'Islam.

«Le croyant, qui fréquente les hommes, en opposant la patience à leurs méfaits, a plus de mérite que celui qui les fuit par répugnance à une éventuelle atteinte, qu'ils pourraient lui porter» (AM Tl p. 478).

«La foi subjugue le croyant, en l'empêchant d'être perfide et scélérat» (D).

«Un homme, en flagrant délit d'adultère, n'est pas considéré comme croyant, dans l'état où il est; de même qu'un voleur ou un ivrogne (S sauf MA), car ce dernier est un éventuel criminel. Abou Dawoud ajoute: «quand un croyant a commis l'adultère, la foi en Dieu se détache de son cœur, tant qu'il n'a pas mis un terme à son péché».

Certains croient devoir interpréter ce détachement de la foi par une «dégradation» religieuse; car si l'Islam consiste dans la pratique cultuelle, la foi implique aussi la conviction, qui s'identifie à un attachement indéfectible à Dieu et à la morale transcendante. La foi se manifeste, ici, par une sublimation du comportement individuel, qui doit se cristalliser par le fait d'éviter toute atteinte à l'honneur et à la dignité d'autrui.

«Le bon croyant ne profère contre personne des malédictions, des calomnies ou des propos grossiers» (AM Tl p. 408).

«La foi et l'avarice ne se trouvent jamais réunies dans le cœur d'un croyant» (AM Tl p. 379).

«Ne peut être considéré comme croyant celui qui mange à satiété, pendant que son voisin meurt de faim» (AM Tl p. 201).

«Tout croyant est, vis-à-vis de ses frères, comme un miroir, dans lequel se reflètent leurs défauts» (AM Tl p. 333).

«Le bon croyant ne doit dire que du bien, sinon, il doit observer le silence» (B et M).

«Aimer et servir un voisin constituent des actes de foi» (A. M).

«Le croyant est tenu de respecter les biens et la vie d'autrui» (BE).

«O. Croyants! Observez strictement la justice... dussiez-vous témoigner contre vous-mêmes, contre vos parents, contre vos proches...» (Sourate des Femmes, verset 114).

«Ô. Croyants! Soyez fidèles à vos engagements» (S. de la Table. verset 1).

«Réconcilier deux êtres séparés est un geste plus méritoire que de faire la prière, le jeûne et l'aumône» (AM Tl p. 482).

«Celui qui est dépourvu de pudeur, ose tout se permettre» (AM T2 p.

52) : «la pudeur est une marque de foi» (p. 61). «Dieu agrée deux qualités chez le croyant: la pudeur et la longanimité (ou la pudeur et la pondération ou la mesure) (AM T2 p. 42).

«Le moumin se réjouit de ses bonnes actions et déteste les mauvaises» (T).

«La turpitude et l'indécence sont les plus vils des caractères qu'un croyant puisse avoir» (AM TI p. 412). «Un croyant peut toujours espérer l'expiration de ses forfaits, sauf en cas d'assassinat» (B).

La valeur du «geste» d'un fidèle est hautement appréciable, en Islam. «Quelle est l'aumône la plus méritoire - demande-t-on un jour au prophète - ? - C'est, répond-il, le sacrifice consenti, dans un but humanitaire, par un pauvre dont les moyens sont très limités (N.D.). Dans un autre hadith, le Prophète précise «qu'une simple obole donnée en aumône par un pauvre, vaut mieux qu'une centaine de milliers accordés par un riche» (N).

La qualité de l'acte réside, en effet, davantage dans le sacrifice que dans la valeur matérielle du don.

«Dieu ne prend pas en considération vos aspects extérieurs, ni votre degré d'opulence, il tient surtout compte de votre intention et de vos actes» (M. et Ibn Mâja).

«Trois qualités sont le propre de celui qui goûte la douceur de la foi: aimer Dieu et le Prophète plus que quiconque, aimer autrui par amour de Dieu et abhorrer le retour à l'hérésie comme on abhorre d'être rejeté dans l'Enfer» (B et M). Et, Tabarâni en ajoute deux autres: le fait de ne pas se laisser entrainer par une dialectique, qui cherche à dénier la vérité et l'élan qui vous porte à saluer tout le monde et à être juste, même contre vous-même. Une septième caractéristique de la foi a été soulignée par Bezzar : il s'agit de la tolérance et de la clémence, à l'égard de toute stupidité ou sottise.

«Le mounâfiq (c'est-à-dire l'infidèle qui se déclare musulman, en cachant sa mécréance), se distingue par trois signes: émettre des propos mensongers, ne pas tenir sa promesse et trahir la confiance placée en lui» (M et B). Moslim ajoute: «… même au cas où le mounâfiq pratiquerait la prière et le jeûne, en prétendant être musulman».

«La véritable richesse ne réside pas dans l'aisance matérielle: c'est plutôt la richesse de l'âme» (B.M.T.). Il s'agit de l'élan généreux de l'âme et du sentiment qu'éprouve le fidèle d'être comblé par Dieu, sans dépendre aucunement d'autrui.

«La castration est interdite, car la procréation est un des buts que le croyant doit se proposer d'atteindre» (B.T. et N).

«Une parole honnête, le pardon des offenses, valent mieux qu'une aumône qu'aura suivie la peine causée à celui qui la reçoit... 0 Croyants! Ne rendez point vaines vos aumônes par les reproches ou les mauvais procédés, comme agit celui qui fait des largesses par ostentation...» (Sourate de la Vache. Versets 265 et 266).

«Les vrais croyants sont ceux dont les cœurs sont pénétrés de crainte, lorsque le nom de Dieu est prononcé, ceux dont la foi augmente à chaque lecture de ses enseignements, ceux qui ne mettent de confiance qu'en leur Seigneur, qui observent la prière et font l'aumône...» (Sourate du Butin. Versets 2 et 3).

«L'homme a été créé, foncièrement avide, abattu quand le malheur l'atteint, insolent lorsque quelque bien arrive, il n'en sera pas, ainsi, des hommes pieux». (S. des Degrés, Versets 19-22).

«La piété ne consiste pas à tourner son visage, vers l'Orient et l'Occident: la piété consiste à croire en Dieu, au Jugement dernier, aux Anges, au Livre et aux Prophètes: elle consiste aussi à donner son argent, pour l'amour de Dieu, à ses proches, aux orphelins, aux pauvres, aux voyageurs (en détresse) et aux mendiants: être pieux, c'est encore racheter les captifs, observer la prière, faire l'aumône, tenir ses engagements, supporter avec courage l'adversité et la misère...» (S. de la Vache, Verset 176).

CHAPITRE V

SOUPLESSE ET AISANCE DE L'ISLAM

La force de l'Islam réside dans ses principes qu'il faut se garder d'observer avec trop de rigueur (BE).

«L'Islam est une religion aisée dans sa conception et sa pratique. Il exclut toute étroitesse d'esprit et tout rigorisme. En conséquence: éviter les complications, être accommodant, rechercher l'apaisement des cœurs, agir avec pondération et mesure, tels sont les principes réalistes prêchés par le Prophète, comme moyen « efficace d'aboutir». (B.M.N.).

«Le Moumin, par la souplesse qui le caractérise, est comparable à un champ de blé, dont les tiges flexibles se plient, sous l'effet du vent: tandis que l'infidèle est semblable à un cèdre, qui demeure raide, à moins qu'il ne soit abattu» (B.T.).

«0 ! Musulmans, évitez d'être, comme vos prédécesseurs, les victimes d'un fanatisme exagéré et d'un bigotisme excessif» (Ta).

«On interrogea, un jour, Aïcha, épouse du Prophète, sur ce que son mari faisait, en rentrant au foyer:

«Il se comportait - affirma-t-elle - comme tous les humains »» (AMTl p. 635).

«Trois compagnons du Prophète se présentèrent, un jour, auprès des épouses de l'Envoyé de Dieu, pour se renseigner sur la fréquence de ses prières: ils apprirent que le Prophète priait, moins souvent, qu'ils ne le pensaient. Or, auparavant, les trois hommes avaient pris l'habitude de trouver leur satisfaction, l'un dans l'exercice constant des prières, l'autre, dans son jeûne prolongé et le troisième, dans la chasteté du célibat; quand on raconta la chose au Prophète, il dit: «En ce qui me concerne, la crainte de Dieu ne m'astreint nullement à de telles rigueurs; je ne me prive ni de manger, ni de dormir, ni d'accomplir mes devoirs conjugaux, sans pour autant, abandonner la prière et le jeûne: telle est ma tradition et quiconque ne s'y conforme pas, n'est pas des miens» (B.M.N.).

Dans un même ordre d'idées, Bokhari et Moslim citent l'anecdote suivante: «Le Prophète fit préparer un plat que certains de ses compagnons s'abstinrent de manger par continence; le Prophète, en apprenant cela, réagit vivement et fit savoir que son acte avait été accompli, à bon escient, et que sa connaissance et sa piété, bien supérieures aux leurs, ne l'en avaient pas empêché».

«C'est que, affirme encore le Prophète - d'après Abou Dawoud - chaque Musulman n'a pas que la prière à faire; il a des devoirs vis-à-vis de sa famille, de ses hôtes et de soi-même; et il doit s'acquitter pleinement de ses obligations à l'égard de chacun». Un autre hadith, rapporté par Bokhari et Tirmidhi, corrobore le fait, en mentionnant le cas de deux compagnons Salman et Abou Ed-Dardâ.

La femme de celui-ci, étant négligemment habillée, Salman lui en demanda la raison: «Ton frère - fit-elle remarquer - n'a plus besoin des commodités de la vie». Salman en prit acte et attendit le moment opportun pour réagir. Abou Ed-Dardâ fit, alors, préparer un mets, à son ami, auquel il s'abstint de prendre part, sous prétexte qu'il faisait le jeûne: Salman insista alors pour qu'il lui tînt compagnie; Abou Ed-Dardâ dut s'exécuter et rompre le jeûne.

La nuit venue, celui-ci s'apprêta à prolonger sa veillée dans la prière: mais Salman intervint, une fois encore, pour l'en empêcher, en lui rappelant les paroles du Prophète qui soulignent les devoirs envers Dieu, en même temps que ceux touchant la famille et soi-même. «Il faut - insista-t-il, donner à chacun son dû». Mis, au courant de la chose, le Prophète approuva Salman.

Parlant de la fréquence des sermons du Prophète, un de ses compagnons dit: «Le prêche que le Prophète nous adressait avait un caractère d'intermittence, afin de nous épargner tout ennui» (B.M.T.).

«Le Prophète évitait parfois, contre son gré, le zèle dans la pratique de certains rites surérogatoires, afin que les fidèles ne soient pas tentés de les considérer comme des obligations (B.Ma.D.). Ce geste du Prophète s'explique par son souci d'alléger le fardeau que le musulman s'imposerait et qui risquerait, de par sa rigueur et son assiduité, d'aboutir à la lassitude et à la défaillance.

D'autre part, le vœu dont la réalisation est impossible ou susceptible de nuire, n'est pas toléré par l'Islam. On raconte, à ce sujet, qu'un homme fit pénitence, en se tenant constamment debout, exposé à la chaleur brûlante du soleil, loin des lieux ombragés, tout en faisant le jeûne et observant un silence prolongé; renseigné à ce sujet, le Prophète réprouva une telle attitude et demanda à l'homme de mettre un terme à ces rigueurs (B).

«En cas d'empêchement, un malade est censé continuer les bonnes œuvres qu'il pratiquait, quand il était en bonne santé» (AM TI p. 590) ; de même que le croyant habitué à prier la nuit et qui céderait au sommeil (MA, D et N)([1]).

Le Coran, parlant du comportement du Prophète à l'égard des hommes, dit: «Tu leur as dépeint la miséricorde de Dieu douce et facile,

O. Mohammed! Si tu avais été plus sévère et plus dur, ils se seraient séparés de toi. Aie donc de l'indulgence pour eux». (Sourate de la famille des Imran, verset 153).

«Pas de monachisme en Islam».

«0 croyants! n'interdisez point les bonnes choses dont Dieu vous a permis l'usage, et n'allez pas au-delà, car Dieu n'aime pas ceux qui dépassent la limite». (Sourate de la Table, verset 89).

«Des choses de Dieu, n'apprenez aux gens que ce qu'ils peuvent concevoir et assimiler; autrement, vous les exposeriez au doute et à la dénégation» (B).

Faisant allusion à la nécessité, pour le musulman, de tenir compte, en toute circonstance, des empêchements ou faiblesses de ses semblables, le Prophète, animé d'un esprit de clémence, dit:

«Il m'arrive de commencer une prière, avec l'intention ferme de la prolonger; néanmoins, si j'entends les pleurs d'un bébé, j'écourte cette prière afin d'apaiser l'inquiétude de la mère, qui y participe». (B.M.T.N.).

(1) L'intention, dans ces cas, est aussi valable que l'action.

CHAPITRE VI

MORALE PRATIQUE DE L'ISLAM

L'Islam est un système éthique, dont la simplicité, la clarté et l'idéalisme l'imprègnent profondément d'un humanisme transcendant, mais pratique.

«Le but de ma mission, en tant qu'envoyé de Dieu, affirme le Prophète , est de parfaire la morale universelle» (AM Tl p. 371).

«0 ! hommes, n'accomplissez que les actes, dont vous pouvez vous acquitter, car Dieu ne cesse de les prendre en considération que lorsque vous en êtes vous-mêmes las. L'action la plus agréée de Dieu est celle qui dure, si infime soit-elle !» (S).

«Rien n'est préférable au rapprochement des cœurs» (id. P. 361).

«La sagesse est le bien que le croyant cherche à atteindre. C'est, pour lui, un devoir sacré de profiter de cette sagesse, partout, où il la trouve» (T).

«Supporter avec patience et pardonner, c'est la haute sagesse» (S. de la Délibération, verset 41).

«Quiconque a obtenu la sagesse, a obtenu un bien immense...» (S. de la Vache, verset 272).

«Le mal et le bien ne sauraient marcher de pair; rends le bien pour le mal et tu verras ton ennemi se changer en protecteur et ami...» (S. des Développés, verset 34).

«Dis encore: «La vérité parut, et le mensonge s'est évanoui; le mensonge est destiné à s'évanouir» (S. du Voyage Nocturne, verset 83).

«Il arrivait au Prophète de plaisanter, sans jamais s'écarter de la vérité» (AM id. p. 365).

«Celui-là est pieux, qui apporte la vérité et qui y croit» (S.des Troupes, verset 34).

«Le Prophète interdisait à ses compagnons les questions abusives, la prodigalité et le verbiage» (AM id. p. 71).

«0 ! Serviteurs, je me suis interdit à moi-même toute iniquité. Ne soyez donc pas vous-mêmes injustes, les uns vis-à-vis des autres» (Hadith sacré, c'est-à-dire parole divine en marge du Coran, (AM Tl p. 571).

«Évitez d'être injustes, car l'injustice est aussi noire que les ténèbres» (AM id. p. 565).

«En cas de doute, évitez toute condamnation, une erreur judiciaire, se traduisant par un non-lieu, vaut mieux que la condamnation d'un innocent» (T).

«Combattez, dans la voie de Dieu, contre ceux, qui vous feront la guerre. Mais ne commettez point d'injustice par des agressions, car Dieu n'aime point les injustes (S. de la Vache, verset 186).

«Dieu aime la bonté, en toute circonstance» (AM Tl p. 550).

«On ne pourra s'en prendre à l'homme, qui venge une injustice, qu'il aura éprouvée» (S. de la Délibération, verset 39).

«Dieu n'aime point les traîtres» (S. du Butin, verset 60).

«Traître est celui qui, consulté, ose donner un mauvais conseil, sur des questions qu'il ignore» (AM Tl p. 358).

«Le Prophète considérait, comme vices, la paresse, la lâcheté et l'avarice» (id. p. 72).

«Celui qui vous demande conseil se confie à vous; soyez sincères à son égard, en évitant de lui cacher la vérité»(AM).

«Si vous tentez de dévoiler, chez certains, des méfaits dont ils sont suspectés, vous risquez de les inciter à les commettre» (id. p. 348).

«Dieu n'aime point que l'on divulgue le mal, à moins qu'on ne soit victime de l'oppression» (S. des Femmes, verset 147).

«Si quelqu'un, parmi vous, est en proie à la colère, qu'il se réfugie dans le silence» (AM Tl p. 342).

«Dans tout acte, c'est la fin qui compte» (B.M).

«La bonne fin est réservée à la piété» (S. de Taha, verset 1\2).

«Toute âme n'est responsable que de ses propres œuvres: aucune ne portera le fardeau d'une autre» (S. de la Table, verset 164).

«Dieu n'impose, à aucune âme, un fardeau, qui soit au-dessus de ses forces» (S. de la Vache, verset 286). «Soyez fermes et justes témoins devant Dieu: que la haine ne vous entraine point à vous écarter du droit chemin. Soyez justes: la justice tient de près à la piété» (S. de la Table, verset Il).

«Est considéré comme bien, tout acte de nature à tranquilliser l'âme; par contre, toute action susceptible de perturber la conscience, est un péché» (A).

«Celui qui ordonne le bien à autrui, en s'oubliant lui-même, est tel une mèche qui éclaire les autres, tout en se consumant elle-même» (Ta).

«Les vils propos sont similaires à un arbre mauvais; ils sont à fleur de terre, sans aucune stabilité» (S. d'Abraham, verset 31).

«Les bonnes actions éloignent les mauvaises» (S. de Houd, verset 116).

«Le Prophète fit à Moâdh, son envoyé au Yémen, la recommandation suivante: «Crains Dieu partout où tu te trouves, accomplis de bonnes actions pour effacer les mauvaises et comporte-toi bien à l'égard

d'autrui» (S). Quelques exégètes considèrent ces qualités comme les piliers de l'Islam.

«N'écoute pas le calomniateur qui médit des autres» (5. de la Plume, verset 11).

«Que les hommes ne se moquent pas des hommes... ; évitez de vous diffamer les uns les autres et de vous ridiculiser par des sobriquets» (S. des Appartements, verset Il).

«Le degré de Piété (que le croyant peut atteindre) est le seul critère de supériorité entre les hommes; un croyant de souche arabe ne peut surpasser, en mérité, un non-arabe, que par un surcroît de piété» (Ta).

«Quels sont les caractères de l'homme les plus agréés de Dieu? - demande-t-on, un jour, au Prophète: - Ce sont - affirme-t-il, la piété et le bon comportement à l'égard d'autrui» (AM Tl p. 183).

«Dieu n'accorde sa miséricorde qu'à ceux qui ont de la compassion pour autrui» (id. p. 183).

« Ne commettez pas de désordre sur la terre, lorsque tout y a été disposé pour le mieux » (S. El Araf, verset 54).

«C'est accomplir une œuvre pie que d'avoir planté un arbre ou semé des grains dont le fruit profiterait à l'homme et aux animaux» (B.M.T).

«L'économie dans les dépenses équivaut à la moitié des moyens de subsistance, l'affection à la moitié de la sagesse et la recherche intelligente à la moitié de la science» (Ta).

«Un jour, le Prophète ordonna à une personne qui rota, en sa présence, d'épargner aux gens les effets (malsains) de son rot» (T).

CHAPITRE VII

CITE IDEALE

Le fameux leader arabe Chakib Er-Salân est l'auteur d'un ouvrage, dans lequel il s'est posé, avec une objectivité saisissante, cette question cruciale: «Pourquoi ce recul des musulmans, alors que d'autres peuples réalisent un progrès constant ?».

L'Islam, en tant que système social et éthique, est-il vraiment responsable de la régression de ses adeptes? Ses principes constituent-ils réellement un handicap au progrès socio-économique et à l'évolution de la science? Pourquoi, donc, l'Islam, à son avènement, a-t-il pu, au contraire, réaliser, à l'échelle mondiale, cette heureuse expansion, cristallisée par une civilisation éminemment humaine où le spirituel agissant s'alliait harmonieusement au rationnel, bien entendu? L'Islam abbasside et andalou a légué à l'humanité un précieux patrimoine, qui fut le point de départ de la Renaissance en Occident.

Quels sont, donc, les éléments générateurs de progrès, et, qui constituent l'essence même de l'Islam?

Tout progrès est conditionné, en premier lieu, par l'épanouissement spontané de l'Être, dans un milieu approprié et dans une ambiance, non viciée par la démagogie ou la religiosité.

Une communauté où les citoyens se sentent solidaires, est le champ idéal pour un rayonnement heureux. Le citoyen libre, protégé contre l'injustice et l'abus, doit pouvoir agir, sans contrainte ni heurt, avec un sentiment accru de dignité.

L'efficience de sa contribution, dans l'édification de la communauté, est fonction d'impondérables, dont l'Islam a fait le fonds même de son dogme. Le comportement de l'individu, au sein de la société et la nature des rapports créés par le brassage quotidien des citoyens, sont le ressort essentiel et le secret réel du progrès.

Essayons donc d'évoquer, à travers les versets du Coran ou les hadiths authentiques, les données de cet idéalisme:

Le Prophète attache le plus grand intérêt à la valeur sociale des rites cultuels et condamne très sévèrement les musulmans, qui n'en tiennent pas compte; un croyant qui jeûne constamment et passe sa nuit en prière, en fuyant ses citoyens, n'est pas dans la bonne voie. Ibn Abbas, se référant au Prophète, alla jusqu'à damner la carence de celui qui ne participe pas, avec ses concitoyens, au prêche et à la prière collective du Vendredi; le législateur s'ingénie à multiplier les chances, pour renforcer les liens de fraternité, dans la société.

Certains péchés, jugés capitaux en Islam, comportent outre l'idolâtrie, deux autres d'ordre purement social: à savoir: le faux témoignage et l'ingratitude envers les parents (AM Tl p. 68). Le blasphème d'une innocente est de nature à annihiler, à jamais, l'efficience de toute pratique cultuelle (M). Extirper à un ouvrier une partie de son salaire, est considéré par la loi coranique, comme un motif irrévocable de chute et de damnation (Hadith Hajjat El Wadâ, c'est-à-dire d'adieu).

Le pratiquant zélé qui pèche par médisance, s'expose à la même malédiction. «Malheur - dit le Coran - à tout diffamateur médisant» (S. du diffamateur, verset 1).

«Évitez les soupçons, ce sont de véritables péchés; ne cherchez point à vous épier et à médire les uns des autres» (S. des Appartements, verset 12).

L'impératif de justice est de portée humaine et la confession de l'opprimé n'entre jamais en jeu. Pour bien marquer l'universalité des préoccupations sociales de l'Islam, le Prophète tint à condamner solennellement un jour, le sourire moqueur de son épouse Aïcha, à l'encontre d'une juive naine, en précisant que son attitude malicieuse était susceptible de noircir l'Océan».

Le croyant doit être courtois, indulgent, compatissant et plein d'égards vis-à-vis de ses concitoyens.

«La parole courtoise ou le secours porté à un homme, sont des marques de générosité» (AM Tl p. 512) ; «Le plus vil des gens - faisait remarquer encore le Prophète - est celui dont on cherche à fuir les propos grossiers et indécents»... ; «c'est la pire des trahisons que d'entretenir, par des propos mensongers, quelqu'un qui croit à la véracité de vos paroles» (id. p. 484).

«Sois indulgent - dit le Coran -, ordonne le bien et évite les Ignorants» (S. El Araf, verset 198); «Celui - dit le Prophète - qui n'éprouve pas de compassion pour nos jeunes ni de respect pour nos grands, n'est pas des nôtres» (id. p. 446) ; «Embrasser un enfant est une marque de douceur d'âme et d'amour» ; «Dieu accorde Sa grâce à tout homme au cœur compatissant» (id. p. 468).

«L'Islam considère le caractère aimant comme héréditaire» (id. p. 120) et «l'affection découlant des liens de parenté comme un des aspects de la miséricorde divine» (id. p. 136).

«N'use point de violence envers l'orphelin» (S. de la Matinée, verset 9)

; «Sois, pour lui, un père affable et compatissant» (AM p. 232) ; «Réconciliez des êtres séparés, ménagez les susceptibilités; c'est plus méritoire que votre prière, votre jeûne et votre aumône» (id. p. 482).

«Évitez tout ce qui est de nature à provoquer une mésentente, même minime, entre citoyens».

«Ne promettez jamais à vos enfants, ce que vous ne pourrez leur accorder» ; «Ne gênez personne, même par une générosité excessive» (id. p. 438) ; «Habillez-vous correctement, quand vous vous rendez visite les uns aux autres» (id. p. 441), (Le Coran ordonne au croyant de s'embellir pour aller à la Mosquée).

«Respectez les pauvres: «piètre réception que le banquet auquel seuls les riches sont conviés» (B. M. Ma. 0) ; «Ne confiez jamais une fonction à une personne indigne, c'est un favoritisme réprouvé par Dieu » (A) . Abou Dhar, compagnon du Prophète, lui demanda, un jour, de lui accorder une fonction d'autorité: «Non, - lui répondit-il sèchement - tu es trop faible pour assumer une telle responsabilité» (D). Le Prophète interdit jusqu'aux méfaits, susceptibles de passer inaperçus, pouvant nuire à autrui, comme le fait de «souffler dans un récipient d'eau ou dans un plat» (Ta).

LES DROITS DE LA FEMME

Le Coran a reconnu à la femme des capacités et des droits inconditionnels, dans toute gestion d'ordre civil, économique ou personnel; la femme jouit, ainsi, de la capacité et du droit d'hériter, de donner, de léguer, de contracter une dette, d'acquérir, de posséder en propre, de passer un contrat, d'attaquer en justice et d'administrer ses biens; elle a aussi le droit de choisir librement le compagnon de sa vie ou d'acquiescer à un tel choix, de convoler en secondes noces, après être devenue veuve; ce dernier droit n'a été reconnu à la femme occidentale que bien tardivement. (Se référer aux versets 229, au 241 de la Sourate de la Vache et des versets 4 à 35 et 128 de la S. des Femmes).

«C'est aux Arabes - dit Gustave le Bon (dans la Civilisation des Arabes p. 428-436) - que les habitants de l'Europe empruntèrent, avec les lois de la Chevalerie, le respect galant des femmes qu'imposaient ces lois...; l'islamisme a relevé la condition de la femme, et, nous pouvons ajouter, que c'est la première religion qui l'ait relevée... ; toutes les législations antiques ont montré la même dureté pour les femmes... ; la situation légale de la femme mariée, telle qu'elle est réglée par le Coran et ses commentateurs, est bien plus avantageuse que celle de la femme européenne».

L'Islam reconnait à la femme le droit exclusif, dans certains secteurs afférant à la vie conjugale, ménagère et familiale, notamment la maternité. Toute contribution de la femme, dans le régime communautaire, demeure légitime, à condition, toutefois, que cette contribution n'entraîne aucune perturbation dans le foyer. Si la capacité de la femme se trouve, quelque peu, limitée dans certaines activités, telle la magistrature, c'est que la femme est, en général, plus dominée par le sentiment que l'homme: elle est moins disposée à s'adapter aux rigueurs que nécessitent parfois les circonstances. Le Coran range, certes, la femme, à un degré moindre que celui de l'homme; mais cela ne se justifie que par les lourdes charges familiales, qui incombent à l'époux; il ne s'agit nullement d'infériorité inhérente à la nature même de la femme. La double part reconnue à l'homme, dans l'héritage, s'explique aussi, par les obligations exceptionnelles, auxquelles l'homme est astreint, alors que l'exemption de la femme est totale, quel que soit son degré d'opulence. Le mariage impose au mari l'entretien de son épouse; cet entretien comporte, d'après le rite malékite, son habillement, son habitation, son alimentation, la fourniture du nécessaire de toilette et d'une domestique, pour l'aider dans le ménage.

Cependant, le Coran reconnait, en général, à la femme autant de droits que d'obligations. La majorité des Ulémas et exégètes du Livre, s'accordent à dire que tous les versets coraniques relatifs aux devoirs et aux droits de l'homme, concernent également la femme, sauf contre-indication formelle. C'est, là, un principe capital, qui établit fermement l'égalité des deux sexes. Les juristes citent souvent, pour corroborer cette interprétation coranique, le Hadith, qui affirme que «la femme est la sœur germaine de l'homme», c'est-à-dire son égale devant la loi.

D'autre part, le Prophète a tenu à mettre en relief la personnalité de la femme et ses droits civiques, en acceptant solennellement son acte d'allégeance. Quant au Hadith suivant (rapporté par B.N.T) : «Aucune réussite pour une nation qui élève une femme au rang de chef d'État», il n'a trait qu'à un cas spécial, commenté par le Prophète, à savoir la succession à l'Empereur Khosrô de sa fille, ce qui constitue, surtout, une limitation du droit héréditaire de la fille, dans le régime monarchique.

Le lien du mariage est sacré. «Quiconque se marie, s'assure la moitié de la foi; il doit réaliser l'autre moitié par la piété (Ta). Sa rupture par le divorce est considérée comme l'acte licite le plus réprouvé de Dieu (S.).

La monogamie est le seul système qui doit - d'après les normes de l'Islam, s'adapter à certaines exigences. «Si vous craignez d'être injustes

- dit le Coran - n'épousez qu'une seule femme» (S. des Femmes, verset 3) ; or, on lit ailleurs (verset 128) : «vous ne pourrez jamais traiter également toutes vos femmes, quand même vous le désireriez ardemment».

Quant à la polygamie du Prophète, elle s'explique surtout par des mobiles, d'ordre politique, qui ont incité l'Envoyé de Dieu à ne jamais refuser des offres tribales, dans ce domaine. Autrement, comment justifier le lien monogame du Prophète avec sa première femme Khadija, qui avait, alors, atteint l'âge de maturité, alors que le Prophète était encore dans la fleur de sa jeunesse.

L'homme doit à la femme respect et sollicitude. «La femme est comparable à du verre dont il faut prendre un grand soin» (AM TI p. 363) ; «Qu'aucun d'entre vous ne fouette sa femme - dit le Prophète - comme il fouette une esclave, puis s'accouple, avec elle, en fin de journée» ; Un jour, le Prophète émit cet ordre formel: «Ne frappez pas les femmes», et ce fut, sur l'intervention d'Omar, que cet ordre a été rendu moins péremptoire, dans le cas d'une rébellion manifeste de la femme contre son époux (D.).

«Celui qui a le meilleur comportement envers son épouse - précise encore le Prophète - est le meilleur des hommes». L'Envoyé de Dieu donnait le bon exemple, quand il entourait ses épouses d'égards et de bienveillance. Il engagea, un jour, une épreuve de course avec Aicha.

L'Islam interdit, aussi, au croyant de demander en mariage une femme ayant déjà un autre prétendant (S.). Il interdit également les pratiques malthusiennes, c'est-à-dire la restriction volontaire de la procréation. La femme a droit à la maternité et le mari ne saurait l'en priver, qu'avec son consentement. Les recettes de coquetterie sont toutes permises, sauf celles condamnées formellement: tels les faux cheveux, le limage des dents, l'épilation du visage et le tatouage (B.). Dieu maudit les efféminés parmi les hommes, aussi bien que les femmes «masculinisées», qui singent l'homme (B.T .D.).

La plénitude de la personnalité de la femme est reconnue, en cas de guerre: «quand la terre d'Islam est envahie - dit Ibn Jozeî (dans ses Kawanine p. 144) -l'obligation de combattre incombe à la femme».

AFFRANCHISSEMENT DES ESCLAVES

L'Islam protège la liberté et encourage l'affranchissement des esclaves; de nombreux hadiths, rapportés par d'éminents traditionnalistes tels Bokhari, Moslim et Tirmidhi, mettent en relief le souci du législateur, dans ce domaine. Maintes infractions à la loi divine ne sont expiées que par la libération des esclaves. Le Prophète, tout en ménageant les traditions de son époque (traditions d'esclavage communes à plusieurs Nations, même des plus civilisées comme les Perses, les Grecs et les Romains), profitait de toutes les occasions, pour démontrer aux fidèles le caractère sacré de la liberté. Il s'ingéniait à résorber cet esclavage, alors que plus d'un tiers des Nations modernes refusent, encore aujourd'hui, d'adhérer à la Convention Internationale sur son abolition. Il multipliait les chances de cet affranchissement, qui devient obligatoire, quand le maître use de violence, à l'égard de son domestique (M.D.).

Un maître ne devait jamais se prendre pour seigneur et considérer les serviteurs comme des esclaves. Il devait manger à la même table qu'eux (B.M.D.). Le Khalifa Omar, s'adressant un jour à ceux qui prenaient plaisir à subjuguer les hommes, leur dit: «Pourquoi donc imposer votre joug à des hommes nés libres ? »([1]).

(1) L'esclavage tel qu'il est conçu en Islam est un fait de guerre; Le véritable esclave est le prisonnier de guerre: toute traite, en dehors de ce principe, demeure illégale, quoiqu'elle fût pratiquée, de tous temps en terre d'Islam, contrairement à ses prescriptions.

TRAVAIL ET SOLIDARITE

L'Islam accorde une place de choix au travail, à la persévérance dans le travail et à l'entraide mutuelle entre citoyens. De nombreux versets coraniques et hadiths sont, là, pour attester la priorité, donnée par la religion, aux principes à caractère social sur ceux purement cultuels:

«Dieu aime le croyant qui exerce un métier» (Ta).

«Quel est le meilleur moyen de gagner sa vie? - demande-t-on un jour au Prophète - : «C'est - affirme-t-il, le travail manuel et le commerce pratiqué avec intégrité» (A.B.E. Ta). «Dieu accorde sa juste récompense à tout homme qui, dans ses activités commerciales, fait preuve de bonté de cœur et de générosité» (B.T.). «L'homme n'aura que ce qu'il a gagné». (S. de l'Etoile, verset 40).

«Dieu soutient deux associés, tant que l'un ne trahit pas l'autre» (D). «Le commerçant intègre a sa place, parmi les Prophètes et les élus de Dieu» (T).

«Dieu réprouve tout accaparement des aliments, susceptible de provoquer la cherté de la vie» (Majmâ el Fawaid).

«O. Croyants! Ne vous livrez pas à l'usure, en portant la somme au

double» (S. de la famille d'Imran ; verset 125).

«Aimer et servir un voisin sont des actes de foi» (A.M.). «Le Prophète - se référant aux conseils de l'Archange Gabriel - recommandait, avec insistance, l'entretien de bons rapports avec le voisin, quelle que soit sa confession (AM TI p. 221) (le rayon de voisinage - d'après une définition du Prophète - comporte une quarantaine de demeures).

«Celui qui ramasse du bois, pour s'assurer un gagne-pain, est préférable à celui qui s'adonne à la mendicité» (S. saut D.).

«Celui qui donne l'aumône a plus de mérite que celui qui la reçoit» (AM Tl p. 287). C'est pour lui, une purification: «Reçois une aumône de leurs biens, pour les purifier et les relever de leurs péchés» (S. du Repentir, verset 104).

«Garde-toi de repousser le mendiant» (S. de la Matinée, verset 40).

«Ne peut être considéré comme croyant, celui qui mange à satiété, pendant que son voisin meurt de faim (AM Tl, 201). «Vous n'atteindrez à la piété parfaite que lorsque vous aurez fait l'aumône de ce que vous chérissez le plus» (S. de la Famille d'Imran, verset 86).

«Tout service rendu est une aumône» (AM Tl p. 326).

«Dieu agrée ceux, qui font l'aumône, dans l'aisance, comme dans la gêne, qui savent maîtriser leur colère et pardonnent aux hommes, qui les offensent». (S. de la Famille d'Imran, verset 128).(1)

Mais, l'Islam considère le travail comme un capital. Il stimule l'activité du croyant, en préférant le musulman besogneux au religieux dilettant, ramolli et inactif. «Le prêt consenti à une personne est jugé plus méritoire qu'une pure aumône. (Ta). Le fait se justifie par la tendance à mendier que peut avoir un pauvre, sans être dans le besoin, alors qu'un emprunt n'est contracté que par nécessité ou dans le but de se constituer un petit capital.

L'Islam s'ingénie aussi à écarter tout motif de malentendu entre citoyens: «Dieu agrée quiconque accordera à son débiteur un délai (suffisant), pour s'acquitter ou même la remise de sa dette» (T) : «Si votre débiteur éprouve de la gêne, attendez qu'il soit à son aise. Si vous lui remettez sa dette, ce sera plus méritoire, pour vous». (S. de la Vache, verset 280).

«Le retard, que peut mettre un homme aisé, à payer une dette, est un acte de méchanceté et d'injustice». ; «Dieu n'aime pas ceux qui sont avares, et, qui recommandent l'avarice aux autres... Il n'aime pas ceux qui font l'aumône par ostentation». (S. des Femmes, versets 41 et 42).

«Que celui qui revendique un droit le fasse sans heurt» (Kazouini). Certes, le heurt ne paie jamais et la douceur agissante est le secret de toute efficience, dans la cité idéale édifiée par l'Islam.

(1) Ce principe a été établi par l'Islam , avant Karl Marx , dans son ouvrage « Capital Travail » ; l'histhorien musulman Ibn Khaldoun , en parle dans ses « Prolégomènes »

CHAPITRE VIII

UNIVERSALITE DE L'ISLAM

L'édifice éminemment humain, que l'Islam s'ingénie à consolider, refuse de reconnaître toute discrimination raciale; nulle distinction entre les hommes, si ce n'est celle fondée sur la valeur personnelle de chacun. «Le degré de piété (qualité essentielle de l'homme, conscient de la nature de son être) est - affirme le Prophète - le seul critère de supériorité entre les hommes; un croyant, de souche arabe, ne peut surpasser, en mérite, un non-arabe, que par une piété plus grande» (Ta).

La Cité musulmane enveloppait dans son sein, non seulement des musulmans d'ethnicités différentes, mais même des Juifs, des Chrétiens et des Sabéens. «La religion de Dieu - précise le Coran - est l'Islam (S. de la Famille d'Imran, verset 17) et l'Islam s'identifie à la religion d'Abraham qui englobe les religions révélées. «Dis-leur - ordonne le Coran: «Dieu ne dit que la vérité; suivez, donc, la religion d'Abraham, qui était pieux et n'associait point d'autres divinités à Dieu». (id. verset 89).

On questionna, un jour, le Prophète, sur la meilleure des religions: «C'est - répondit-il sans hésiter- la religion la plus aisée, celle d'Abraham» (AM Ta p. 386). Le Coran tient à préciser nettement le credo d'un musulman. «Dis-leur (O. Prophète) : «Nous croyons en Dieu, à ce qu'Il nous a envoyé, à ce qu'Il a révélé à Abraham, Ismaël, Jacob et aux douze tribus; nous croyons aux Livres Saints que Moïse, Jésus et les Prophètes ont reçus du Ciel: «Nous ne mettons aucune différence entre eux, nous sommes Musulmans». (S. de la Famille d'Imran - verset 78).

«Parmi les Juifs et les Chrétiens, il y en a qui croient en Dieu et aux Livres envoyés à vous et à eux, qui s'humilient devant Dieu, et ne vendent point ses enseignements, pour un vil prix (verset 198) ; «Ceux qui croient et les Juifs, les Sabéens, les Chrétiens, en un mot, quiconque croira en Dieu et au jour dernier, et qui aura fait le bien, ceux-là seront exempts de toute crainte et ne seront point affligés» (S. de la Table, verset 73) ; «Avant le Coran, il existait le Livre de Moïse, donné pour être le guide des hommes et la preuve de la bonté de Dieu; or, celui-ci (le Coran) confirme l'autre en langue arabe» (S. Al-Ahkaf, verset II). «La nourriture de ceux, qui ont reçu les Écritures, est licite pour vous, et la vôtre l'est également pour eux. Il vous est permis d'épouser les filles honnêtes des croyants et de ceux qui ont reçu les Écritures avant vous...» (S. de la Table n. 7). Jésus, le messie, par l'intermédiaire du prophète Jean, a prévu la naissance et le développement de l'Islam. Cette remarquable prophétie se trouve dans la Bible, au neuvième chapitre du livre de l'Apocalypse». (Prophètes et Croyants - Jean Reynaud 1950 p. 37).

«Dieu - dit le Prophète - veille sur ses créatures humaines, tel un père de famille; et le meilleur d'entre les hommes, est celui qui se distingue le plus par ses sentiments d'humanité» ; «Dieu n'accorde sa miséricorde qu'à ceux qui ont de la compassion pour autrui» (AM Tl p. 183).

«Le bon comportement, à l'égard d'autrui, est une des qualités les mieux agréées de Dieu» (AM id. p. 393) ; «Le véritable croyant est celui , vis-à-vis de qui, tous les hommes se sentent en sécurité» (T.N.). «On demanda, un jour, au Prophète, d'appeler sur les mécréants, la malédiction divine; «non - répondit-il - ma mission est d'invoquer plutôt, au profit des hommes, la miséricorde de Dieu» (AM Tl p. 415).

«Si quelque idolâtre te demande (0 Prophète) un asile, accorde-le-lui, afin qu'il puisse entendre la parole de Dieu, puis fais-le reconduire à un lieu sûr» (S. du Repentir, verset 6); car la conviction ne doit pas être édifiée par la contrainte; elle est spontanée.

L'expansion de l'Islam n'était pas réalisée par l'épée. Les autochtones d'une terre conquise, avaient toute latitude pour adopter la religion nouvelle ou la refuser. Pour s'intégrer au sein de la communauté, en tant que citoyens, ils devaient s'astreindre à une capitation ou à un tribut, qui cristallisait leur participation, au même titre que les citoyens musulmans, au financement des rouages de l'État. C'est, surtout, par souci de ménager la susceptibilité religieuse du non-musulman, que l'Islam a évité d'imposer à celui-ci sa dîme à caractère canonique. La terre, toute entière, est considérée par l'Islam «comme une vaste mosquée pure et sacralisée» (S).

«Nul n'est sanctifié par le lieu où il demeure; ce sont les actes qui sanctifient les hommes» (MA).

Le sens humain insufflé dans le cœur du croyant, en tant qu'élément essentiel de la foi, touche aussi le règne animal. Le Prophète insistait , toujours, sur le sentiment de bonté et de douceur, qui doit animer le musulman, non seulement vis-à-vis de ses semblables, mais également à l'égard des animaux.

«Dieu a agréé - dit le Prophète - le geste généreux de cet homme qui, voyant un chien assoiffé, se déchaussa pour verser dans sa bottine un peu d'eau, tirée d'un puits, et s'empressa d'apaiser la soif de l'animal

altéré».

D'après un autre Hadith, «une femme a été durement châtiée par Dieu, pour avoir enfermé et laissé mourir de faim une chatte (AM. Tl p. 469).

«A un homme, qui se plaignit de l'ennui qu'il éprouvait dans sa solitude, le Prophète (pour marquer l'intérêt exceptionnel qu'on doit porter aux animaux), lui recommanda d'élever un couple de pigeons» (Ta).

«C'est accomplir une œuvre pie que d'avoir planté un arbre ou semé des grains, dont le fruit profiterait à l'homme et aux animaux» (B.M.T.).

L'étiquette abrahamique universelle marque deux rites cultuels accomplis, en même temps, dans le monde islamique: la fête du Sacrifice et le Pèlerinage à la Mecque.

Le Sacrifice du mouton est un hommage et une réminiscence du geste d'Ismaël, père des Arabes, qui s'inclina devant l'invocation d'Abraham, s'apprêtant à l'immoler. Dieu a voulu éprouver la foi du grand Patriarche qui allait obéir, lorsqu'un ange arrêta son bras immolateur et remit au vénérable père un mouton à la place du fils ; Ismaël a donné, ainsi, le plus bel exemple d'abnégation, dont l'Islam commémore l'Idéalisme par l'Aïd El Kébir. Cette fête, la plus grande chez les Musulmans, dépasse en importance toutes les autres y compris la fête du Mouloud, qui est la commémoration de la naissance du Prophète. L'Islam entend rappeler, périodiquement, à ses adeptes, la portée du sacrifice pour la foi et pour l'idéal.

Quant au pèlerinage, dont le théâtre (La Mecque), est celui où s'effectue le geste originel d'Ismaël, il constitue un «Congrès» annuel où plus d'un million d'êtres humains, affluent de tous les coins du globe, pour y participer. Chaque fidèle doit, au moins une fois dans sa vie, entreprendre cette longue pérégrination, que nos ancêtres faisaient à dos de chameaux, à travers le grand Sahara, et, que nous avons actuellement l'heur d'effectuer, en quelques heures par avion. C'était, pour tout un chacun, un moyen sûr de renouer avec des coreligionnaires d'Afrique et d'Asie, de multiples attaches et affinités séculaires. C'était, pour ceux, qui pérégrinaient par mer, une occasion, pour entrevoir, à Gênes, Venise et ailleurs, de nouveaux horizons, qui acclimataient l'esprit oriental aux choses de l'Occident.

Des milliers de Marocains prenaient, tous les ans, le long chemin de La Mecque, et, formaient autant d'émissaires, chez leurs frères, qui arrivaient des quatre coins du monde. Des savants, des politiciens, des lettrés, des chercheurs, nouaient, alors, de fructueuses relations, qui permettaient au monde musulman, à toutes les périodes de l'histoire, de centrer les antennes de l'Univers, dans un des points les plus vulnérables du globe.

Le Panislamisme se concrétisait, ainsi, avec constance, en une réalité vivante, mue et revivifiée, sans cesse, par le patrimoine commun de l'Islam. Les barrières dressées, entre les êtres humains, de par les distinctions de confession ou de race, sont factices. L'Islam ne reconnait aucun antagonisme opposant Musulmans aux Chrétiens ou l'Orient à l'Occident. De l'interpénétration des deux religions et de leur interférence naquit, à notre sens, «un nouveau mode de civilisation spiritualiste et d'un moral élevé qu'on a qualifié de méditerranéen». Les apports mutuels sont, là, pour démontrer la corrélation effective entre les deux tendances. Le baron Carra De Vaux affirme dans ses «Penseurs de l'Islam» que «c'est bien l'Islam qui a donné au Christianisme un mode de philosopher, fruit du génie naturel de ses enfants».

Malheureusement, cette harmonie entre les adeptes des deux religions révélées a été envenimée par les mobiles politico-économiques du colonialisme occidental, qui faussa le cours de l'histoire, en faisant de certains milieux ecclésiastiques les soutenants d'une politique d'intolérance raciste et d'exploitation inhumaine. C'est ce qui fit dire au savant réformiste Jamal Ed-dine Al-Afghani, en 1913, comme l'avait signalé à l'époque la «Revue des deux mondes»: «la chrétienté envisage encore l'Islam avec une haine et un mépris fanatiques».

Les Européens appellent «fanatisme», en Orient, ce que, chez eux, ils appellent «nationalisme» et «patriotisme», et ce qu'ils nomment «respect de soi», «fierté», «honneur national», ils le taxent de chauvinisme en Orient. Ce qu'ils considèrent en Occident comme le sentiment national, ils le traitent, en Orient, de «xénophobie». Heureusement, le colonialisme, qui était la source de tant de malheurs, n’est plus, quoiqu'il tente de prendre de nouveaux aspects; nous avons le plaisir de constater, aussi, que l'Église a été, pour quelque chose dans le retour au libéralisme international. Elle a, en effet, encouragé l'élan des peuples, asiatiques et africains, vers leur épanouissement national et la réalisation de leur indépendance. C'est, pour l'avenir des relations islamo-chrétiennes, un heureux et précieux augure.

Cependant, nous considérons que l'apport de l'Islam dans le domaine de l'humanisme, n'est qu'une simple étape dans le processus de la pensée universelle, que la Renaissance de l'Occident, en est une autre: et nous n'aspirons à aucun mérite particulier, quoique nous soyons les pionniers, dans la concrétisation de l'humanisme, en tant que conception, ayant mis en lumière «la valeur exceptionnelle de l'homme ». L'Islam, esquivant «la tentation d'orgueil à laquelle céda, si largement, la culture occidentale moderne» (comme le précise clairement Louis Gardet), a su évoluer dans un réalisme, qui est loin d'être «supra-

humain» el qui fait cadrer l'homme dans ses dimensions réelles, sans exaltation, ni avilissement.

Ce qu'il y a, peut-être, de plus exaspérant, dans la doctrine raciste moderne, c'est sa tendance et sa prétention à se justifier, à partir de données psychobiologiques. Se référant à des traits superficiels de la mentalité des races, à certaines de leurs habitudes intellectuelles, d'éminents publicistes et sociologues ne manquent pas de se lancer dans des conjectures plus ou moins fantaisistes, s'ingéniant à démontrer, par là, la réalité physiologique de certains écarts, relevés dans la constitution cérébrale des êtres humains.

Une telle hiérarchie expliquerait, à leur sens, l'existence de races dites supérieures et d'autres d'une trempe inférieure. Toute une théorie, faite d'un ramassis de jugements excentriques, s'échafaude ainsi, prenant pour base certains préjugés mal dissimulés, qui procèdent, tous, d'un mépris inné, animant quelques racistes à l'égard de certaines catégories ethniques. Ces préjugés se doublent, parfois, de quelques impondérables «chrétiens», que viennent renforcer, de plus en plus, des facteurs politico-économiques.

Pétrarque, le premier homme moderne (1304-1374) qui inaugura cet élan raciste, n'a pas caché les véritables ressorts de sa thèse: «Je hais cette race (les Arabes) - affirme-t il avec force - ...à peine me fera-t-on croire que quelque chose de bon puisse venir des Arabes». Il est, pourtant, considéré comme «le premier des grands humanistes de la Renaissance» (Larousse 1967).

Cette thèse, qui n'a pas l'heur d'esquiver les paradoxes, auxquels aboutissent, fatalement, ceux qui divaguent, allait bientôt se cristalliser, pour s'ériger, finalement en doctrine, qui semblait d'autant plus fondée, en apparence, que certaines de ses victimes (dont des Musulmans!), commençaient à s'enliser dans un chaos léthargique inouï.

Ernest Renan a tenté de prouver, dans une conférence faite à la Sorbonne, « la nullité des Arabes »; mais chacune de ses assertions se trouve infirmée dans le même texte. C'est, ainsi, qu'après avoir établi que, pendant six cent ans, les progrès des sciences, ne sont dus qu'aux Arabes, il assure que l'Islam a toujours persécuté la science et la philosophie. D'autres théories plus récentes, qui veulent se teinter d'un simulacre d'innocence et de vraisemblance, se nuancent en prenant le biais. André Siegfried, écrivain sociologue et membre de l'Académie française, a essayé d'analyser, dans les Annales (revue mensuelle des Lettres françaises n° 21), ce qu'il appelle «les caractéristiques de la race blanche occidentale, puis la question de savoir dans quelle mesure les Blancs occidentaux sont supérieurs aux autres races». Une distinction essentielle est à faire - d'après Siegfried «entre les Blancs de civilisation occidentale et les Blancs qui ne sont pas de civilisation occidentale; les Africains, se rattachant à l'Orient, les populations de l'Asie occidentale, en général les Musulmans. Une frontière essentielle passe entre ces deux groupes d'hommes».

L'auteur est bien catégorique: il entend faire le départ, établir un cloisonnement net entre les Musulmans et les Occidentaux, c'est-à-dire entre le Monde de l'Islam et le Monde du Christianisme, dont la carte «couvrirait, à peu près, la carte de l'Occident proprement dit». Quand nous sortons de l'Occident - dit-il - nous rencontrons soit l'Islam avec le désert, soit le monde noir, soit la pensée asiatique». Le Monde se scinde ainsi, dans l'esprit de l'académicien, en deux blocs foncièrement différents, dont la structure mentale présente de profonds écarts psychiques.

D'ailleurs, plusieurs frontières séparent - d'après André Siegfried - la race blanche occidentale des autres races: «une frontière religisieuse d'abord, celle du Dieu unique, du Dieu chrétien ; une frontière du raisonnement ensuite, celle de Descartes ; une frontière démographique, celle des pays où l'homme est traité dans sa dignité physique et sociale».

La civilisation occidentale, qui est celle des Blancs occidentaux, se fonde donc - selon l'optique siegfriedienne - sur une triple conception: celle de la connaissance et du raisonnement, qui vient des Grecs; de l'individu qui vient des Grecs et de l'Évangile; de la production, qui vient de la Révolution industrielle du XVIIe siècle.

C'est, ainsi, que «la connaissance, telle qu'elle est pratiquée par les Occidentaux, comporte l'habitude de n'envisager les problèmes que par la seule raison... Là où l'Orient compile, le Grec et ses successeurs modernes cherchent la raison intelligible des choses».

«Dans notre conception de l'individu - précise-t-il, d'autre part -l'homme est considéré comme un être pensant, susceptible d'utiliser sa raison, ayant droit au respect de sa dignité humaine, méritant d'être libre et de recevoir des garanties, à cet effet: liberté politique, liberté critique: la source de cette conception de l'homme doit être dans l'Évangile, puis à Rome, puis au Moyen-âge, enfin dans notre XVIIe siècle, qui l'a épanouie dans le domaine politique».

L'impression, qui semble se dégager des assertions de l'académicien, pour le moins bizarres, est la «sincérité » de leur promoteur. M. Siegfried et tant d'autres pèchent, souvent, par défaut de documentation sérieuse sur l'Islam et le Monde Oriental. Le véritable responsable, dans cette aberration des jugements et appréciations, qui touchent l'Afrique et l'Asie

musulmanes, est moins notre célèbre écrivain, qu'un type de formation donné, dans beaucoup de pays de l'Occident, formation qui accuse un vide grave, quand il s'agit surtout de l'Orient Arabe et de l'Islam. C'est ce vide que M. Le Châtelier appelle «le malaise des lacunes, et dont souffrent en France - d'après Max Vintejoux, jusqu'aux hommes d'État» qui assurent la charge de veiller sur les rapports des Français avec le Monde arabe, et, qui, pourtant, ne connaissent le règne d'Haroun Er-Rachid que par les contes des « Mille et une nuits».

D'autre part, dans cette ascension vers les plus hautes destinées humaines, les rapports de l'Islam et de l'Occident, ne sauraient marquer cette note discordante, qui doit accompagner, facticement, toute lutte pour la vie. C'est que les peuples, qui appartiennent à la civilisation méditerranéenne possèdent, en commun, une même morale individualiste et universaliste, qui «prolonge l'homme au-delà de sa destinée terrestre». Ce fait essentiel, qui aurait échappé aux Voltaire, Siegfried et à certains autres, est le fondement de «l'humanisme méditerranéen», qui caractérise le Christianisme, et, l'Islam et que le rationalisme hellénique bien compris, a contribué à enraciner, dans l'âme façonnée par les religions révélées.

L'académicien André Siegfried a cru devoir reconnaître à la religion chrétienne un domaine «non rationnel ». Je me refuse à croire que le Christianisme ait été, dans sa pureté originelle et éminemment humaine, aussi dégagé des éléments discursifs de l'humanisme.

La tradition musulmane considère le Christianisme comme le frère aîné de l'Islam: rien d'essentiel ne les sépare. Or l'Islam «a libéré l'intelligence de toute croyance fondée sur l'autorité, et lui rendit - comme l'affirme le Cheikh Abdou dans son «traité de l'Unité» - sa complète souveraineté, dans laquelle elle doit régner, par son jugement et sa sagesse». «Rien dans l'enseignement du Prophète - dit l'auteur des «Visages de l'Islam» - ne rebute l'entendement, rien ne heurte le bon sens commun: l'idéalisme le plus élevé est allié au réalisme le plus positif».

CHAPITRE IX

L'ISLAM ET LA SCIENCE

«La science est plus méritoire que la prière» (BE, Ta)- faisait remarquer le Promoteur de l'Islam;

«Un seul homme de science - ajoutait-il - a plus d'emprise sur le démon, qu'un millier de dévôts» (TA).

«Les hommes de science sont les héritiers des Prophètes dont le seul patrimoine, légué au monde, est précisément la science» (T.D.).

«Quiconque s'éloigne de son foyer (quitte sa patrie), à la recherche de la connaissance, est censé agir dans le sens agréé de Dieu» (T.). Il s'agit de toutes les branches de la science, aussi bien coranique qu'humaine.

«La recherche de la connaissance est une obligation pour tous» (Ta). Ach-Chafiî, promoteur du rite chafiîte, considère toutes les sciences, comme islamiques, si elles tendent à conforter l'humanisme et le social ; la médecine , et, toutes ses filiales, en font partie intégrante. Abou Horéira dit: «Le Prophète m'a inculqué deux sortes de connaissance, dont je ne peux révéler qu'une seule, la divulgation de l'autre étant susceptible de m'être fatale» (B.). Ce hadith fait allusion à certaines sciences occultes, infuses, supra-humaines ou cosmiques, qui ne sont pas toujours conformes aux données «littérales» de la science, et, dont la révélation troublerait les esprits. Certaines branches de la science sont tenues, aujourd'hui, en secret rigoureux, et il en est ainsi actuellement dans le domaine nucléaire, par exemple.

L'Islam tient en grande estime les sciences appliquées d'intérêt pratique, les expérimentations positives, le doute créateur et la persévérance dans l'étude et la recherche: «A un groupe d'agriculteurs occupé à greffer des palmiers, le Prophète ordonna un jour de cesser une telle pratique; Or, les palmiers non greffés produisirent des dattes de mauvaise qualité; le Prophète, venant à repasser devant ces mêmes agriculteurs, ils s'en plaignirent: «Vous êtes – reconnut le Prophète - plus au courant des choses de votre domaine (M). C'est là un hommage éclatant rendu à la science et à l'expérience! L'Envoyé de Dieu fit remarquer, un jour, qu'il pouvait toujours se tromper, en tant qu'être humain, «dans le domaine non révélé».

Renan a su développer dans son ouvrage sur «Jésus» la thèse chrétienne, qui n'a prévalu que plus d'un millier d'années après Jésus, et qui fait le départ entre le temporel et le spirituel, en résumant le célèbre dicton: «Rendez à César, ce qui est à César, et à Dieu ce qui est à Dieu». Cette thèse, qui a fini par constituer la phase fondamentale de la pensée occidentalo-chrétienne a été formulée, depuis près de quatorze siècles, par le Prophète Mohamed qui disait, d'après une tradition authentique: « Je ne suis qu'un homme; quand je vous commande quelque chose ayant trait à la religion, faites-le, mais quand je vous donne des ordres sur les affaires du monde, alors je ne suis qu'un homme».

La recherche intelligente - affirme encore le Prophète - est la moitié de la science (Ta), c'est-à-dire de la réussite, dans toute expérimentation scientifique. Mais, le doute ne doit être, ni systématique, ni nihiliste: «Les œuvres des sceptiques - dit le Coran - sont comparables au mirage du désert, que l'homme altéré de soif prend pour de l'eau, jusqu'à ce qu'il y accoure et ne trouve rien» (S. de la Lumière, verset 39). Le pari de Ghazali, bien antérieur à celui de Pascal, est un mode discursif d'investigation que ce grand penseur musulman, surnommé «l'Argument de l'Islam», a su appliquer avec efficience.

Le Coran en fit un argument dans la conception du « crédo », dans toute religion , « s'il (l'homme) ment, son mensonge retombera sur lui, et s'il dit vrai, vous serez touchés par une partie de ce qu'il vous promet » (sourate 40- ghafir , verset 28). Le Musulman se doit d'avoir le souci constant de connaître et d'apprendre; la science n'a pas d'âge, mais l'assimilation de la science à l'âge tendre - précise si bien le Prophète - est comparable à la gravure sur pierre; par contre, l'apprentissage, dans la maturité, est semblable à un tracé tenté à la surface de l'eau» (Ta).

L'Islam «est une des religions les plus compatibles avec les découvertes des sciences» ; c'est à cette liberté d'esprit, qui est le trait caractéristique de toute religion révélée et, par conséquent du Christianisme, au même titre que de l'Islam, que la science a pu s'épanouir, au sein de l'Islam ,et , aboutir «aux découvertes sensationnelles, qui ont bouleversé les données du savoir gréco-romain». Ce n'est, donc, pas la religion, dans sa réalité foncière et transcendante, qui aurait entravé le progrès des sciences matérielles et empêché l'épanouissement de l'esprit critique, dans la plénitude de sa liberté. Si l'Islam avait pu, dès le XIème siècle de l'ère chrétienne, prendre la direction d'un monde civilisé nouveau, instauré sur l'édifice délabré d'une Rome agonisante et du «bigotisme ignorant des Byzantins», ce n'était pas à cause d'une carence inhérente au Christianisme, mais, simplement, sous l'effet d'une doctrine «chrétienne» travestie, qui fit sombrer la Chrétienté, dans un irrationnel factice. Les

applications de cette doctrine ont été des plus graves, car on a vu s'établir une ère dite «de la foi», qui se prolongea, jusqu'au XIIème siècle. Alors que la civilisation maghrébo-andalouse battait son plein, «une partie du cléricalisme, égoïste et obscurantiste, s'ingénia - dit encore G. Rivoire - à forcer la déviation en abjurant les sciences qui «défient» Dieu, telle la médecine qui consiste à faire disparaître le mal physique, considéré alors comme un châtiment divin».

Si on avait pris soin de méditer, sur la portée des principes de l'Islam et du Christianisme, on n'aurait pas manqué, d'y voir un spiritualisme accompli où l'idéalisme transcendant s'accommode du positivisme le plus réaliste.

D'éminents orientalistes tels Gustave le Bon, Vintejoux, George Rivoire et autres, avaient esquissé, dans leurs célèbres ouvrages ayant trait à la «Civilisation des Arabes » ", au «Miracle Arabe» et aux «Visages de l'Islam » , des fresques vivantes, sur l'évolution scientifique qui s'est - réalisée, au sein de l'Islam, à travers la langue arabe, qualifiée par Massignon comme « véhicule et instrument de transmissions internationales ». Mais ces synthèses demeurent relativement incomparables, pour avoir «glissé», sur certains impondérables, qui constituent, à notre sens, les ressorts essentiels du génie de l'Islam; telle cette révolution sociale dont nous avons brièvement dépeint les traits les plus saillants ; telle, aussi, cette œuvre artistique marquée d'une rare originalité (voir nos deux ouvrages: l'Art Maghrébin et les Grands Courants de la Civilisation du Maghreb), tels en fin le sens et la portée des découvertes scientifiques sensationnelles, qui devaient, sous l'égide d'éminents savants musulmans, promouvoir l'industrie et préparer l'ère de la mécanisation moderne.

L'avènement de "Islam avait bouleversé, en l'espace de quelques décennies, la carte du monde, et, mit en branle une révolution scientifique, intellectuelle et socio-économique.

D'esprit «éclectique» et syncrétisateur, l'Arabe, après un stade de décantation, devint créateur.

«Malgré le grand nom d'Euclide - fit remarquer. E. F. Gautier - ce ne sont pas les Grecs, ce sont les Sarrasins (c'est-à-dire les Musulmans) qui furent les professeurs de mathématiques de notre Renaissance».

Le maghrébin Idrissi est présenté comme le «Professeur de Géographie de l'Europe», «L'optique d'Alkhazen est bien supérieure - note Bigourdan - à celle de Ptolémée». «Si l'on compte - dit Delambe dans son «Histoire de l'Astronomie» - à peine deux ou trois observateurs, parmi les Grecs, on en voit, au contraire, un assez grand nombre, parmi les Arabes». Albitrugi critiqua le système planétaire de Ptolémée et en proposa un plus simple.

En chimie, Avicenne se rendit compte, très tôt, de la vanité de l'Alchimie, comme science prétendant opérer la transmutation des métaux en or, par l'intermédiaire de la pierre philosophale (appelée élixir chez les Arabes).

Parmi les principes énoncés par le savant musulman, dans un de ses ouvrages (traduit en latin dès 1200 après .J.C), figure celui de Lavoisier (l'un des créateurs de la chimie moderne), à savoir que «rien ne se crée de rien», «rien ne peul se réduire au néant». Tout un chapitre est consacré, dans le même ouvrage, à l'analyse de différentes opérations chimiques, dont les résultats procèdent bien d'une méthode expérimentale, fondée sur l'observation. Les constatations d'Avicenne sur les métaux, leur nature, leurs variétés et leurs propriétés, ont contribué à la création de la métallurgie moderne. Le rôle joué par Avicenne, en tant que physicien, a été mis en relief par la découverte d'un de ses ouvrages sur la physique (Winter-Review, Endevour London. Avril 1950, p. 76).

C'est de la théorie avicennienne sur la formation des roches et des montagnes par des soulèvements de l'écorce terrestre, que l'ingénieur et artiste italien, Léonard de Vinci, devait s'inspirer, cinq siècles plus tard, pour jeter les bases de la science géologique (efr. Makers of Chemistry by Holmyard).

Al Birouni, au XIème siècle, se livra, lui aussi, à des études de physique très poussées et eut l'idée, extraordinaire pour l'époque, de comparer la vitesse de la lumière à celle du son. Il semble, surtout, avoir eu la conviction du rôle essentiel, joué par l'expérience dans la méthodologie scientifique.

C'est Avicenne, aussi, qui a jeté les fondements de l'embryologie moderne, en procédant à la dissection de l'embryon et à l'analyse minutieuse de ses divers organes. Il est le premier à avoir décrit le mécanisme de l'afflux sanguin; le Syrien Ibn Nafis découvrit, trois siècles plus tard, le système de la circulation pulmonaire dite « petite circulation». Mais déjà, au XIIème siècle, le maghrébin Averroès esquissait dans ses «Kolliât» (le collège), le schéma de la grande circulation du sang, préparant ainsi le terrain à la théorie de William Harvey, sur le système sanguin de l'homme. Dans un passage célèbre du canon d'Avicenne T2 p. 44), la méningite est signalée, pour la première fois, avec une description précise de ses symptômes et de son état évolutif. Les différentes théories d' Avicenne devaient bouleverser certaines données grecques, telle l'analyse des causes qui déterminent la congestion cérébrale, l'usage de la glace dans la thérapeutique contre

la fièvre ainsi que les injections hypodermiques et la chloroformissation du patient, avant les opérations chirurgicales (Ibn Khallikâne Tl p. 312).

Avenzoer décrit la vie microbienne avant Pasteur et Al Khazen avait entrevu le système de la pesanteur (chute des corps) avant Galilée.

Ce ne sont, là , que quelques exemples des découvertes scientifiques arabes, qui contribuèrent à mettre sur pied d'importants secteurs de l'industrie moderne et à préparer l'ère de la mécanisation. Déjà, au Moyen-Age, l'industrie arabe naissante connut un certain épanouissement en Egypte, en Syrie, en Irak, en Andalousie et au Maghreb. Cet essor industriel ne tarda pas à se développer, pour atteindre un certain degré de perfection, grâce à l'activité des laboratoires, dont les découvertes donnaient, chaque jour, naissance à un secteur nouveau.

Quand l'Andalou Abbas Ben Firnas (qui, le premier avait essayé de se mouvoir dans l'espace avec un appareil volant), découvrit un procédé nouveau de fabrication du verre, à partir de la pierre, toute une industrie prit alors naissance. Ancêtre de celle de Venise, la verrerie arabe inondait le monde d'une production variée: flacons, coupe, fins bibelots, matériel d'expériences chimiques. Les ateliers commençaient à souffler le verre, à le mouler et à le tailler, à l'instar de ce que connaîtra l'industrie des Temps Modernes.

Partout, dans le monde arabe, s'érigèrent des verreries, jusqu'à Fez, qui en comptait une douzaine sous les Almohades. Alep, spécialisée dans les vases, devint bientôt le centre mondial de production verrière. Damas acquit une renommée universelle par ses dorures, d'un art parfait ; l'Egypte par la pureté de son verre. On finit par produire du verre à vitre, des lampes et un fin cristal de roche, qui n'a rien à envier à celui fabriqué en Prusse et en Tchécoslovaquie. Dans les capitales arabes du Moyen Age, on pouvait, alors, admirer, dans les somptueuses villas, les reflets des purs vitraux et leurs jeux de lumière avec les carreaux multicolores. L'industrie de la céramique produisait, aussi , les articles les plus fins. La poterie à lustre métallique connut à Malaga du XIIIème au XVème siècle, un succès inoui. Près de 400 meules de papier tournaient à Fès. Le livre en papier créé par les Arabes avait détrôné le parchemin des Assyriens, le papyrus des Egyptiens et les feuilles de palmier des Hindous. Casiri découvrit à l'Escurial, des manuscrits arabes, en papier fabriqué avec du coton et datant du XIème siècle, d'autres en papier de lin, remontant au XIIème siècle. Le papier dit cebti (de Ceuta) était très réputé: de même que celui de Jativa qui alimentait l'Europe Occidentale, comme les manufactures de Bagdad en fournissaient une qualité renommée à l'Europe Orientale, dès la fin du XIème siècle.

Une autre industrie vint se greffer sur celle-là, à savoir l'imprimerie à caractères mobiles que l'Égypte introduisit en Europe - d'après Grenard. Damas conserve toujours, depuis un millénaire, sa célébrité dans les boiseries incrustées d'Ivoire (d'où l'appellation de l'art de damasquiner).

Les progrès de la métallurgie furent longtemps entravés par le manque de houille. Mais, cette pénurie n'empêcha guère certains pays arabes de développer une industrie métallurgique, grâce à l'acier de Samarkand et de Damas, au plomb de l'Égypte fatimide, au cuivre et à l'argent, qui abondaient dans certaines contrées islamiques. Mossoul fabriquait les balances les plus précises du monde.

Damas ou fleurissait l'industrie de l'horlogerie, fut au Moyen-âge, ce qu'est aujourd'hui la Suisse. Le Khalifa Haroun Ar-Rachid fit cadeau à Charlemagne, d'une horloge, dont la précision mécanique émerveilla l'Europe. C'est le savant Aboulwafa qui, d'après Sédillot, inventa la pendule tapante, bien avant Galilée. Ce sont les Arabes qui créèrent - affirme Gautier - l'industrie chimique, dont certains produits pharmaceutiques, toujours en vogue dans l'industrie moderne, tels le rhubarbe, le tamarin, le Kermès, le camphre et des préparations comme les sirops, les juleps, les loocks, les emplâtres, les pommades, les onguents, l'eau distillée, etc...

Si, plus tard, l'industrie à base chimique, put bouleverser les données de la production moderne, ce fut grâce à certains corps, découverts par les Arabes, et complètement ignoré des Grecs, tels la potasse, le nitrate d'argent, l’alcool, l'acide sulfurique, l’acide nitrique , le sel ammoniac, le sublimé corrosif et la préparation du mercure.

Imaginez-vous, chers lecteurs, que notre trio-industriel de Safi puise certains de ses éléments dans des sources purement arabes, transplantées en Europe avant la Renaissance et retransposées aujourd'hui au Maroc, par l'intermédiaire de firmes occidentales!

D'autre part, un grand nombre de termes chimiques sont d'origine arabe comme l'alcali, l'alambic, l'élixir. Les procédés fondamentaux de la Chimie furent l'œuvre des Arabes, qui étaient les premiers à employer les méthodes de sublimation, de cristallisation, de solution, de coagulation, de coupellation, pour extraire ou combiner des substances.

«Les progrès que les Musulmans surent réaliser dans la chimie industrielle, sont attestés - dit l'auteur des «Visages de l'Islam» - par l'extrême habileté de leurs artisans, dans l'art de la teinture, dans la préparation des cuirs, dans la trempe de l'acier, etc...».

Ce sont également les Arabes, qui inventèrent pour la teinture du coton, de la soie, de la laine, de la porcelaine et du verre, des colorants «dont les siècles ne purent altérer la fraîcheur». L'Europe doit à Razès la

préparation de l'acide sulfurique, Jaber ben Hayane est le père de la Chimie.

L'Égypte produisait les meilleures qualités de savon ; les savonneries foisonnaient en Andalousie, au Maghreb, en Irak où la «soude alcali», douée de propriétés purificatrices, entrait déjà dans la composition du savon (alcali est un terme arabe).

Dans les ateliers de textiles d'Égypte, on fabriquait des tissus de lin mélangé de fil d'or ou d'argent, des voiles en «caméléon», dont les reflets variaient avec les heures de la journée, des étoffes d'ameublement, des lingeries de luxe, des chemises brodées d'or. L'Istibsar, dont l'auteur anonyme vivait au temps de l'Almohade Al Mansour (XIIème siècle), signale au Maroc un tissu ininflammable en amiante.

Ce fut, par suite de l'introduction du ver-à-soie, en Espagne, par les Arabes, vers le XIIe siècle, que le tissage de la soie se propageait, empruntant des motifs, dont «les carrés de l'actuel faubourg Saint-honoré ne sont qu'une réplique industrielle». Certaines soieries des plus fines gardent, encore, en Europe leurs noms arabes tels la mousseline, (de Mossoul), le Damas, l'Atlas. Après les Croisades, l'importation des tissus d'Orient en France atteignit des proportions telles que des mesures furent prises, pour en arrêter l'afflux. C'est l'Italie qui profita la première de la technique industrielle arabe, qu'elle répandit, ensuite, dans toute l'Europe. Mouliéras signale en 1895 que les indigènes des Jbala, au nord du Maroc, traitaient le lin, le chanvre et le coton, à peu près comme en Europe (le Maroc inconnu 1.2, p. 502).

Il en est de même de l'industrie des armes. L'invention de la poudre à canon fut longtemps rattachée aux noms de Roger Bacon, d'Albert le Grand et de Berthold Schwartz. Les recherches; de M. Reinaud et de M. Favé, ont permis de découvrir que les Arabes avaient su produire et utiliser la force projective qui résulte de la poudre. «En un mot - dit Georges Rivoire - ils ont inventé les armes à feu». Les recettes de la poudre à canon, se trouvent consignées dans un manuscrit arabe du XIIe siècle, alors que ce n'est qu'au siège d'Algésiras, en 1342, que les Anglais ont vu un canon pour la première fois (d'où le nom de Crécy).

On a retrouvé récemment dans les archives médiévales, d'après Gautier, l'analyse d'un procédé de fabrication de la glace; c'est au XVIe siècle seulement que l'Europe en conçut l'idée.

La mécanique connut un essor non moins important. La bibliothèque teimourienne du Caire abrite certains manuscrits traitant de l'art mécanisé et comportant des schémas de divers instruments, outils, manivelles, mis au poi,nt au Moyen-âge. On doit à Aboukasis, des instruments de chirurgie, dont les dessins figurent dans ses ouvrages. L'auteur des «Visages de l'Islam» a constaté que les connaissances des Arabes en mécanique, furent étendues en Europe et les instruments multiples et ingénieux, que les savants musulmans employaient, dans leurs recherches, nous en donnent une idée».

Animé par quelques experts des arts figurés, un secteur se spécialisait dans l'industrie robotique. Après l'ère du machinisme colossal, nous voyons notre monde contemporain revenir à la petite industrie des robots, que la technique arabe, avait pourvue jadis de ressorts multiples admirablement ajustés et qu'illustrait l'ouvrage d'Ibn Razzaz sur la «mécanique appliquée». L'une des expositions internationales, qui s'est tenue à Londres et où «la machine-outil tend vers le robot», constitue le couronnement de cette évolution.

Grâce à ces impondérables du génie arabe, on comprend mieux ce qu'avait dit l'Italien Libri : «Effacez les Arabes de l'Histoire et la Renaissance sera retardée de plusieurs siècles en Europe».

CHAPITRE X

LE RENOUVEAU DE L'ISLAM

L'Islam n'est plus, ce que certains croyaient, «un pur sujet d'érudition». Sa tendance au renouveau, sa foi dans sa mission politico-sociale, toute son histoire, avec ses longues péripéties de splendeur et de déclin, et les mobiles constitutifs de ce processus, révèlent au monde, un effort continu d'adaptation, alimenté par un riche potentiel qui puise sa force dans le pragmatisme de l'Islam. Il s'agit, là, d'un système juridico-social, dont les données intrinsèques légitiment, de par leur souplesse et leur élasticité intellectuelles, tout mouvement, tendant à l'activation d'un conformisme, alliant harmonieusement le spirituel au temporel, dans le monde moderne.

L'universalisme de l'Islam, qui n'est , ni une pure théocratie (même laïque), ni un totalitarisme de droit divin, est fondé sur la simplicité (et non le simplisme) de son dogme, son humanisme social et son éclectisme politique, dont les valeurs revivifiantes tranchent, par leur sens de la démocratie et le rôle catalyseur du consensus et de la volonté générale.

La communauté, avec son élite et sa masse, infaillible dans ses élans créateurs sincères, fonde la loi et légifère, par le jeu d'un consentement public bien entendu. «L'acclimatisation», au premier siècle de l'hégire, des institutions byzantino-iraniennes, dans l'Empire islamique naissant, n'est que le reflet de cette profonde adaptabilité de l'Islam, dépourvu de tout esprit de sacerdoce, de toute rigidité, qui fige et ankylose un système en plein mouvement, et en perpétuel épanouissement. Bien des notions nouvelles qui ont faussé la trame originelle de la religion de Mohamed et de ses premiers successeurs, sont des apports, qui intégrèrent des éléments factices dans l'Islam primitif. Le bloc fait de falsifications, qui ont dénaturé la pureté de l'Islam , a fini provoquer une laïcisation en Turquie, au début du vingtième siècle, comme il risque de promouvoir cette sourde réaction, que ne manque de susciter, chez certains, le matérialisme occidental, tout imprégné d'opportunisme existentialiste.

Le réformisme salafi, qui puise ses dominantes dans les Sources, en se référant au Coran et au Traditionnisme prophétique, dûment interprétés, entend «trouver la solution adéquate aux problèmes les plus actuels, par un emploi de la technique moderne, mise au profit d'une restauration des principes fondamentaux de l'Islam». Ce parti réformiste, mû par un désir sincère de remonter aux origines, pour retrouver l'essence islamique et fuir toute déviation ultérieure, vit le jour, par suite de la décadence abbasside, au septième siècle de l'hégire, avec Ibn Taymiya et Ibn Al-Quayyim.

Pour éviter toute sclérose de la pensée islamique, et, partant, de toute la vie communautaire, qui s'en ressent, il faut revenir à la notion du consensus, l'Ijmâ, en régularisant l'effort de recherche, au profit des docteurs.

Par ce biais, le consensus universalis, reconnu par l'Islam, comme une des sources de la loi, serait un facteur prépondérant, dans l'élaboration d'un système, qui tienne compte des éléments constitutifs réels de l'Islam, harmonisé avec les exigences contemporaines. Cette communauté, infaillible dans laquelle la «vox populi» rejoint le consensus des docteurs, saurait, en pleine conformité avec le dogme, assurer, par une interprétation et une adaptation adéquates, une évolution s'inspirant des données socio-économiques nouvelles.

Une possibilité d'interprétation appropriée des textes coraniques, est un des moyens les plus sûrs et les plus légitimes, aux yeux de l'Islam bien entendu, pour une actualisation et une réforme permettant la Renaissance musulmane, dans le cadre d'une harmonisation pragmatique.

Dans cette pensée collective, l'arbitraire ou la déviation sont mis fatalement en relief, par le jeu de la libre interprétation individuelle, elle-même contrôlée par une opinion générale, qui doit évoluer dans le contexte d'une communauté universelle.

Mohamed Iqbâl, qui fut un des pionniers, dont se réclame le Pakistan, a démontré la supériorité de cet Islam originel sur la civilisation moderne «toute technicisée et matérialisée». Pourtant, Iqbâl «était fortement influencé, lui-même, par les courants de philosophie moderne qu'il étudia en Allemagne et en Angleterre». Gardet fait remarquer, dans «la Cité musulmane» que, «comme il arrive, souvent, aux penseurs indiens, les valeurs religieuses se revêtent chez Iqbâl, «d'une coloration venue des expériences du pragmatisme américain».

Le dynamisme et le pragmatisme créateurs de l'Islam, sont un solide garant pour un renouveau réel qui insuffle à l'État islamique modernisé, une structuration où le support spirituel de la civilisation islamique, forme corps, avec les données d'une technicisation, qui assure le bien-être matériel du peuple.

L'apport de l'Islam, extrait de sa théorie originelle, est susceptible de

concrétiser cet élan, qui allie le spirituel et le temporel, au profit de toute l'humanité, dont une des bases du progrès consiste dans la jouissance d'une vie où le confort matériel s'allie à l'idéal. Les congrès islamiques, rassemblant les grandes autorités représentant tout l'Islam, ont commencé à tenir des assises régulières à l'échelle mondiale, depuis 1926, et se sont succédés à des intervalles plus ou moins longs (1931,1949,1951 et le Congrès tenu à Bagdad en 1962 et auquel j'ai participé personnellement). Ils se sont cristallisés, depuis, dans deux tendances, celle de la Mekke et celle du Caire (avec l'Académie des recherches islamiques). L'impression générale, qui se dégage des délibérations, de l'ambiance et des résolutions du V^e congrès islamique mondial de Bagdad (28 mai au 3 juin 1962), est le désir sincère d'une adaptation du monde islamique aux contingences modernes et d'un resserrement des liens entre les quelques sept cent millions de Musulmans éparpillés sur le Globe.

L'idée essentielle, émise par les représentants de toutes les sectes islamiques, même celles taxées d'hérésie par les Sunnites, est l'adaptabilité de l'Islam aux données du monde moderne, dans tous les domaines. Les vraies valeurs de l'Islam stimulent toute évolution tendant à synchroniser l'effort de structuration socio-économique, compatible avec les exigences de l'ère atomique.

La réalisation du bonheur de l'humanité et du bien-être de l'homme, constitue le but suprême d'un Islamisme bien entendu, tel qu'il fut défini par le mouvement salafi, grâce à son efficience concrète et pragmatique. L'économie islamique doit assurer aux citoyens une vie digne, confortable et égale pour tous, sans considération de confession, de race ou de couleur. La misère, l'ignorance et la maladie, sont les fléaux que tout régime islamique doit s'ingénier à combattre, avec les moyens les plus appropriés et les méthodes les plus modernes. Le niveau de vie des pays musulmans a été jugé très bas. Là, le revenu moyen du citoyen oscille (c'est-à-dire en 1962) entre 100 et 200 dollars, alors qu'il dépasse, chez l'Américain, le chiffre de 2.000 dollars. La consommation moyenne de l'énergie électrique, qui est un des aspects du progrès social, atteint en Malaisie et en R.A.U. 39 et 321 respectivement, alors que cette proportion se monte à 825 aux U.S.A. Cette situation indigne du citoyen moderne va à l'encontre de l'esprit de l'Islam qui, sans prêcher un capitalisme-robot par trop matérialisé, exige, néanmoins, un minimum de confort que le monde islamique est loin de réaliser. Blâmer constamment et systématiquement l'impérialisme d'avoir été l'empêchement dirimant de notre évolution et le mobile de notre misère, dérèglement et dégénérescence, n'est qu'une partie de la vérité. Le complot colonial a joué un rôle évident, dans notre sous-développement économique et notre dégradation sociale, mais la responsabilité nous incombe, car notre dilettantisme, le ramollissement de notre esprit et de notre conscience, sont à la base de notre ankylose.

Il est vrai que, lorsque le handicap colonial a été éliminé, une véritable révolution a démarré dans le monde musulman. La plupart des pays islamiques sont des pays agricoles où 70 à 80 % de la population sont liés au sol.

Notre économie rurale doit être développée et planifiée, mais les réformes agraires saines et rentables doivent aller de pair, avec une industrialisation, tendant à exploiter toutes les ressources nationales et à doter notre première industrie, qui est l'agriculture, de tous les moyens modernes, susceptibles d'aboutir quantitativement et qualitativement à une production maxima. Le congrès a recommandé l'encouragement du système coopératif, qui assure une rentabilité meilleure et une répartition efficace. Lutter contre le morcellement des terres, réaliser un reboisement massif, développer la fortune animale et l'exportation par l'intermédiaire d'associations coopératives, fonder des banques agricoles, une industrie exploitant à outrance les matières premières, rationaliser et planifier les initiatives constructives, dans tous les secteurs de la vie nationale, tels sont les leitmotiv d'un pays musulman moderne, qui aspire à une vie plus digne et plus conforme au pragmatisme positif de l'Islam. L'harmonisation des productions et des marchés, entre les pays musulmans, doit s'inspirer d'une complémentarité réelle, rassemblant toutes les énergies vitales. Un planning économique islamique, doit être l'instrument d'une coopération, basée sur la création de marchés islamiques communs, l'abolition des barrières douanières, le développement des crédits sans intérêts, la mise sur pied d'une chambre islamique commune, pour le commerce et l'industrie, l'établissement d'un conseil commun pour les transports, l'échange du privilège de voyages, la construction d'autostrades et de voies ferrées liant les pays du monde islamique, la fondation de compagnies communes de navigation maritime et aérienne, de compagnies d'assurance, banquières et financières, la consolidation de la monnaie par une liaison étroite qui facilite les mouvements des capitaux, la création d'une zone financière pareille à la zone dollar ou à la zone sterling, et, d'une banque islamique mondiale pour financer les projets communs.

Certes, l'industrialisation accentue la force du travail et amplifie les problèmes, qui en découlent. Mais notre législation, dans ce domaine, est la plus progressiste de toutes les législations du monde, car elle met en connexion l'idéalisme spirituel, la sécurité sociale et le confort matériel

que doit atteindre l'ouvrier, en tant que capital-travail. La dignité de ce capital humain, est le plus sûr garant de la stabilité et de la prospérité de la communauté musulmane, toute entière.

CHAPITRE XI

ISLAMISATION DE L'AFRIQUE

A l'avènement de l'Islam, une première conquête arabe du Maghreb amena Oqba Ben Nafi jusqu'au Sud. Mais, ce fut là une occupation précaire qui marqua, cependant, une grande partie de l'Afrique et du Sahara de l'empreinte de l'Islam. «Désormais, tout ce qui a, au Maghreb un cerveau cultivé, tout ce qui sent le besoin impérieux d'une langue écrite, d'une littérature, tout cela, en totalité, a passé à l'Islam, sans réserve. Un fait immense, cela équivaut à la conversion de tout le Maghreb» (Gautier, Siècles Obscurs du Maghreb).

Des auteurs prétendent qu'Oqba parvint jusqu'au Soudan et au Ghana. «A l'époque même où Sidi Oqba quittait le pays des Lemta, la capitale du Ghana comptait douze mosquées» (Ahmed Baba). Mais, il semble qu'on ne peut vraisemblablement le faire aller, en 681, que jusqu'à la source de la Seguia el Hamra. Ce qui est à retenir de cette première expédition arabe, c'est qu'elle constitue le premier contact des Sahariens avec l'Islam.

D'après Ibn Abi Zar', la conversion à l'Islam de quelques territoires sahariens, et, même d'une partie du Sénégal, daterait de la fin du premier siècle de l'hégire. Déjà, la ville de Tatchlatin, aux confins du Sénégal, fut conquise à l'Islam, grâce à l'intervention directe d'Oqba (le Qirtas, p. 7).

Un des descendants d'Oqba, Abderrahmane Ibn Habib, gouverneur de l'Afrique, en 127 hég. (745), fit entreprendre la construction de toute une ligne de puits sahariens. L'entrée de l'Arabe, dans la scène africaine, a tout changé. Citant les témoignages des auteurs musulmans, Gautier fait remarquer que «dès que les Arabes prirent contact avec le Maghreb, la nomenclature changea, le mot Maghreb fut substitué à celui d'Africa, le «Berbère» remplaça le «Libyen» ; plus de Numides ni de maures, un catalogue complet des tribus, fit ressortir, chez Ibn Khaldoun, cette grande unité maghrébo-saharienne.

Les Zénata forment, à peu près, toute la population des villages, situés dans les régions dactylifères du désert. Ces Zénètes Botr, qui seront représentés au Maroc par les Maghrawa, les Yéfrénides et les Mérinides, avaient occupé le Sahara.

Il est curieux de constater que, parmi les invasions Zénètes successives, la plus importante, - dit-on - «daterait de l'année de l'éléphant», c'est-à-dire l'année de la naissance du Prophète Mohammed. La révolution Kharidjite, provoquée par les Berbères néophytes, au nom de l'Islam, de ses principes d'égalité et de justice, ne manqua pas d'accentuer le développement et l'expansion de la religion de Mohammed.

Un fait nouveau: «la création du Kharidjisme, la plus durable et la plus considérable», est la fondation, en 788, du Royaume de Fez, par Idriss, qui réalisera, pour la première fois dans l'histoire du Maghreb, une grande unité, à laquelle s'opposait le particularisme outré, qui déchirait les tribus. Alors que chaque dynastie devait s'identifier, avec une tribu berbère (Koceila avec les Aureba, la Kakena avec les Djerrawa, les Fatimides avec les Ketama, les Almoravides avec les Senhaja, les Almohades avec les Masmouda, les Mérinides avec les Zénéta), Idriss 1er rallie à sa cause «toutes les peuplades, qui habitaient le Maghreb».

La route entre le Maghreb et le Sahara, bloquée, jusqu'ici, par l'occupation romaine, et le déchirement tribal, est dégagée, pour la première fois, dans l'histoire africaine; dès lors, et pendant une longue période de son histoire, le Maghreb el Akça ne connaîtra plus de barrière, de la Méditerranée jusqu'au Niger ; et, par son intermédiaire, la civilisation de l'Islam, et, partant, l'expansion de la langue du Coran, trouveront des échos, de plus en plus retentissants dans l'âme africaine.

L'Influence du Maghreb Arabe fut telle qu'au IXème siècle, la route des caravanes qui conduisait - fit remarquer Terrasse - directement du royaume de Ghana à l'Égypte, fut abandonnée. Le trafic entre les pays noirs et l'Orient se fit, alors, par les routes des caravanes du Sahara atlantique, qui aboutissaient au Maroc présaharien, avec Sijelmassa comme centre commercial de tout l'Islam. Le Maroc devient alors, d'après Ibn Hawqal, un relais pour les caravanes, se déplaçant entre le Sahara, Bagdad et Bosra. Le Maghreb s'érige, désormais, en médiateur entre l'Orient arabe et l'Afrique islamisée.

Cet élan de l'Islam se cristallisera, alors, par l'édification de la première Université du Monde, qui existe encore.

La Qaraouyène a commémoré, il y a quelques décennies, son 11ème centenaire; elle n'a cessé de jouer, depuis un millénaire, un rôle primordial, dans la vie intellectuelle et politique du pays. Elle a fait figure d'un centre de renommée universelle dont le rayonnement irradiait de par le monde et surtout au sein de l'Afrique.

Ce fut Fatima Oum El Banine, originaire de Qairawane, qui fit construire à ses frais, en 245 (859), la mosquée Karaouyène, alors que la Zeïtouna de Tunis fut édifiée en 141 et la mosquée Al-Azhar, en 359 (969).

La première école instituée à Bagdad, hors des mosquées, est due -

paraît-il - à El-Môtamid, mort en 289 H. La Nidhamiah est fondée dans la même ville en 457.

La création des grandes universités d'Europe est de date récente: l'Université de Salerne en 1050, celle de Paris, reconnue par Louis VII, en 1180, celle de Padoue en 1222, de Salamanque en 1243, d'Oxford en 1249, de Cambridge en 1284. « Fès - dit Delphyn - est le Dar al ‘Ilm, «la maison de la Science», l'asile des sciences musulmanes; la mosquée de Qaraouyène, la première école du monde» où affluaient les Égyptiens, les Tripolitains, les Andalous, et, même, des Européens.

Parmi les écoles du Maroc, «on distingue - affirme de son côté Léon Godard - celle de Fès, la plus complètement organisée en forme d'université, c'est la maison de science, Dar El ‘Ilm par excellence».

D'après Campou, le Maroc avait des universités célèbres «où accouraient, de toutes parts, les étrangers de toute nationalité et toute religion».

Certes, Fès, «miracle d'adaptation à l'état oriental» (Gautier), est la capitale où s'est accomplie la symbiose de la science de Qairawan et celle de Cordoue, par suite de l'immigration des Ulémas des deux villes; c'est la Bagdad du Maghreb. Pour la plupart des Musulmans d'Afrique - fit remarquer Gabriel Charmes - Fès est la première ville sainte, après la Mecque. Sa sainteté provient et de son origine et du rôle glorieux qu'elle a joué dans l'histoire de l'islamisme. «Ce fut la capitale intellectuelle et morale de l'Occident musulman». L'influence de Fès sur Ifriqiya (c'est-à-dire la Tunisie), se fit, alors, sentir: «Ainsi - dit Georges Marçais -la vieille patrie des docteurs de l'Islam, se mettait à l'école des Berbères de l'Ouest».

Ali Bey el Abbassi (alias D. Badia y Leblich) considère Fès «comme l'Athènes de l'Afrique». Lévy Provençal n'avait-il pas souligné que Fès n'avait rien à envier aux autres métropoles musulmanes, et, que, c'est, là où s'élaborait, ce que l'on a appelé la civilisation arabe, qui partait du Maroc pour briller, d'un éclat, dont les reflets commençaient ,à éclairer l'Europe, alors barbare?

La mosquée Al-Andalous de Fès, construite aussi en 245 H. par Meriem, sœur de Fatima, à laquelle est due la Qaraouyène, constituait déjà, au IVème siècle de l’hégire, un Institut indépendant, qui allait de pair avec la Qaraouyène.

Le Fassi Ali ben Maimoun, qui vécut en Orient, avança que Fès et ses savants étaient incomparables, et, que ceux-ci n'avaient d'égaux, ni en Algérie, ni en Tunisie, ni au Hedjaz, ni en Syrie où il a pu le constater lui-même, sur place; ni, non plus, en Égypte où sa conviction fut établie, par suite de son contact avec des savants originaires du Nil.

La Qaraouyène fut, de tout temps, une pépinière d'où sortaient les sommités intellectuelles du Maghreb. Léon l'Africain, lui-même, né à Grenade, est élevé à Fès où il fit ses études, dans la Qaraouyène. Parfois, des femmes se faisaient distinguer à Fès. Citant El Alia, fille de Taîb Ben Kirane, qui donnait des cours de logique à la mosquée Andalouse, Moulièras, dit: «Une femme arabe professeur de logique! Qu'en pensent nos géographes et nos sociologues, qui ont répété, sur les tons les plus lugubres, que le Maroc est plongé dans les ténèbres d'une barbarie sans nom, dans l'océan d'une ignorance incurable? Une intelligence marocaine plane dans les régions élevées de la science».

La ville de Fès était au Xème siècle - remarque Gustave Le Bon - une rivale de Bagdad et possédait, d'après les historiens arabes, 500.000 habitants, 800 mosquées, et une bibliothèque riche en manuscrits grecs et latins. La bibliothèque de la Qaraouyène contenait à elle seule, 300.000 volumes.

L'influence de la Qaraouyène fut grande, dit-on, en Occident même; le docteur de Torres raconte qu’un moine d'Espagne devint docteur à l'Université de Qaraouyène. On prétend, aussi, que le pape Sylvestre II apprit, à la Qaraouyène, l'usage des chiffres arabes, qu'il introduisit en Europe.

Il est difficile de juger de la valeur de l'enseignement, dispensé jadis par la Qaraouyène. Il est vrai que son champ est, depuis des siècles, de plus en plus limité. Le programme s'ankylose, les méthodes, jadis appropriées, deviennent caduques. Des branches de la science s'estompent. Même, en Droit canonique et en Lettres arabes, l'enseignement perd de sa profondeur.

Quant à l'étude des sciences, on assistait, pratiquement, à un vide, qui a été de plus en plus marqué, ces derniers siècles. Il se passait, il y a quelque temps, dans les collèges canoniques musulmans, ce qui se passait au Moyen-âge, chez les Chrétiens; la situation s'est inversée.

La Qaraouyène d'Averroès et d'Ibn Khaldoun n'est plus. C'est elle, qui fut à la base de l'épanouissement de l'Islam et de son expansion en Afrique. Le Maghreb avait acquis, grâce à elle, la réputation d'un pays catalyseur, d'un tremplin entre l'Orient, l'Occident et toute l'Afrique. Au moment même, où les Almoravides donnèrent à la Qaraouyène sa forme et ses dimensions actuelles, ils consolidèrent l'Unité africaine, sous l'égide de l'Islam, dans un Empire qui s'étendait de la Castille, jusqu'à Alger, à l'est, et, au Niger au sud. Cet Empire, qui atteignit, sous les Almohades, les confins de l'Égypte, a été unifié, grâce à ce que Terrasse appelle «une idée musulmane et la volonté ferme» du réformiste: Ibn Toumert».

L'influence bénéfique des Chérifs, surtout les Alaouites, allaient s'accentuant, par suite de l'afflux des peuples africains, qui se ralliaient , spontanément, à la cause des promoteurs maghrébins de l'Unité islamique.

Cette auréole du Maghreb, renforcée par la sainteté de l'origine de ceux, qui président à ses destinées, s'illuminait, de plus en plus, grâce à l'apport, sans cesse revivifiant, de la pensée de l'Islam, centrée à Fez. C'est, là, où des caravanes de pèlerins, accourant de toute l'Afrique, venaient se joindre aux étudiants, pour se recueillir, auprès des sanctuaires, qui furent le point de départ du grand mouvement d'islamisation de l'Afrique des Temps Modernes. Se référant à G. Bonet Maury, dans son ouvrage «L'Islamisme et le Christianisme en Afrique», Chakib Arsalane affirme, dans son livre sur le «Monde musulman contemporain» (T2 p.398), que «l'Afrique aurait elle été entièrement islamisée, sans ce coup porté par la France à l'influence de la Confrérie Tijanie»..., «le fait - ajoute-t-il - est comparable à l'élan d'islamisation de l'Europe, arrêté à Poitiers par Charles Martel».

Le Maghreb continue à être le point de mire de tout l'Islam, grâce aux heureuses initiatives que la Dynastie alaouite ne cesse de prendre, pour consolider l'Unité de l'Islam. Le dynamique Souverain Hassan II a su renouer, avec bonheur et efficience, avec Ses illustres ancêtres, et promouvoir l'élan catalyseur du Maghreb, dans le concert des Nations musulmanes. La commémoration du XIVe centenaire de la Révélation du Coran et les conférences données, chaque année, sous Son haut patronage, au Mausolée du Roi Hassan 1er, à l'occasion du mois de Ramadan, et avec la participation d'éminentes personnalités, représentant le Monde de l'Islam sont, entre autres, des aspects de la contribution active et constante du Maghreb au Renouveau de l'Islam.

table des matières

BIOGRAPHIE

Abdelaziz BENABDALLAH est né le 28 novembre 1923 à Rabat, capitale du Maroc. Son père Abdelwahad BENABDALLAH, décédé en l'an 1991, est un grand cheikh, jurisconsulte, exégète du Coran et commentateur des hadiths. Il a soutenu, pendant six décennies, dans maintes cités du Royaume, des cours sur les thèmes essentiels de la charia, avec un esprit ouvert mais objectif. Nationaliste chevronné, il fut incarcéré par les autorités du Protectorat, pour ses options et son mouvement patriotiques. Il éleva son fils Abdelaziz BENABDALLAH dans cette ambiance, sur les deux plans scientifiques et patriotiques, à l'encontre du Protectorat. Il l'envoya au msid (école coranique), où il paracheva sa mémorisation du Coran et des poèmes didactiques, affairant aux principes cultuels élémentaires, et à ce qu'on appelle les "douze engagements de base" (dont la grammaire, la syntaxe, la diction littéraire…). La maîtrise de ces enseignements lui permit, dès l'âge de quinze ans, d'accéder aux cours donnés dans les diverses mosquées de la ville, sous la direction d'éminents cheikhs polyvalents (dont les alem Si El Madani Belhousni, Si Abderrahmane Chefchaouni et le ministre de la justice Si Mohammed Erronda). Il poursuivit, en même temps, son éducation moderne, dès l'âge de sept ans, dans la seule école primaire de la ville, dite « école des fils de notables ». Dès lors, sa double culture se cristallisa au sein du forum conservateur et de l'université moderne, celle d'Alger. Après avoir obtenu, en 1946, son double diplôme de licence en droit et es lettres, il intégra la militance dans le journalisme patriotique à AL ALAM (en arabe) et ISTIQLAL (en français). Cela ne l'empêcha guère de diriger, à Casablanca, une grande école privée où la langue arabe devait avoir la priorité dans les diverses disciplines. Cette école, comme tant d'autres formait les cadres militants et les futurs intellectuels.

Après l'indépendance du Royaume, il fut pressenti en 1957, comme ministre des affaires islamiques, et en 1958 comme ministre de la justice ou ambassadeur itinérant en Afrique. Il devint alors :

- Directeur Général de la Conservation Foncière et des Services du Cadastre, en 1957.
- Directeur de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique, 1958-1961.
- Directeur Général du Bureau Permanent d'Arabisation dans le Monde Arabe.1962
- Professeur de civilisation, d'art, de philosophie et des sciences islamiques à la Faculté Mohammed V, la Qaraouyine et l'Institution Dar el Hadith El-Hasania à Rabat.
- Médaille marocaine de FARIS chevalier, Insignes de Distinction, en 1959
- Médaille d'or de l'Académie Royale du Maroc.
- Médaille d'or de la Fédération des Historiens Arabes.
- Médaille d'or du Grand Mérite de la Fédération Sportive Arabe.
- Prix Marocain du Grand Mérite.
- Homme de l'année 1997 déclaré par le Centre International de Biographie de Cambridge.
- Elu "Research Advisor", en l'an 2001, par l'institut biographique américain.
- Elu en janvier 2003, Secrétaire Général de la « Convention Culturelle unifiée » aux USA. Il s'en excusa pour convenances personnelles.

Il est l'auteur des ouvrages suivants:

<u>Ouvrages en français:</u>

- La Pensée Islamique et le Monde Moderne. Edition Sonir, Casablanca, 1980.
- Clartés sur l'Islam ou l'Islam dans ses Sources. Imprimerie Fédala, 1960.
- L'Art Maghrébin à travers les Ages. Edition Université Mohammed V, Rabat, 1958.
- Les Grands Courants de la Civilisation du Maghreb. Imprimerie Midi Casablanca, 1957.
- Vérité sur le Sahara. Edition Horvath, France, 1977.
- La Pensée Hassanienne. Edité par l'Association Ribat al Fath, Rabat, 1999.
- Le Soufisme Afro- Maghrébin aux XIX et XXème Siècles. Edité par Cap Tours, Rabat, 1995.
- L'Islam: Concepts et Préceptes. Edité par Cap Tours, Rabat, 1995.

- L'Islam et la Morale Universelle. Edité par Cap Tours, Rabat, 1996.
- La Paix en Palestine passe par Al Qods. Edité par Cap Tours, Rabat, 1997.
- La Tijania: Voie Spirituelle et Sociale. Edité par El Qobba ez-Zarqaâ, Marrakech, 1999.
- Le Rationnel du Sacré. Imprimerie Touimi, Rabat, 2001.
- AL GODS: 1850-2000. Dar al maarif, Rabat, 2003.
- Millénaire de la Médecine au Maroc et ses Perspectives d'Avenir. Edité par le Ministère des Affaires Islamiques. Rabat, 2006

Ouvrages en Arabe:

- Souss: Porte du Sahara. Editions Kormamex, 2003
- La Philosophie et la Morale chez Ibn El Khatib. Premier prix de l'Institut Moulay El Hassan à Tétouan en 1949. Réédité à Beyrouth.
- Aspects de la Civilisation Maghrébine. 2 volumes. 2 éditions ("données" au lieu de « aspects »).
- Histoire du Maroc: étude comparée des textes arabes et étrangers- 2 volumes. Imprimerie Solami, Casablanca.
- Histoire de la Médecine au Maroc. Imprimerie Rissalah, Rabat, 1960.
- Géographie du Maroc. 2 éditions. Imprimerie Benabdallah Mustapha, 1940.
- Evolution de la Pensée et de la Langue dans le Maroc Moderne. Edité au Caire et à Beyrouth. (Série de conférences, Institut Supérieur Arabe au Caire, 1972).
- L'Avenir de la Langue Arabe. Edité au Caire, 1974. Réédité à Beyrouth.
- Vers un Rapprochement entre l'Arabe Dialectal et l'Arabe Classique dans le Monde Arabe. In revue Al-Lisan Al Arabi. Bureau d'arabisation, Rabat.
- Encyclopédie du Droit Malékite. Edition Beyrouth, 1983.
- Encyclopédie du Coran et Hadith au Maroc. Edité par l'Université Al-Imam, Ryad, 1983.
- Cinq romans historiques sous le titre: La Blonde du Rif. Librairie Sebbagh, Beyrouth. 1973.
- Encyclopédie Maghrébine. 10 volumes (les 4 premiers fascicules parus). Imprimerie Fedala, Mohammédia, 1976.
- Trente sept lexiques trilingues sur la civilisation, la technologie et la science. (Anglais, français et arabe). Voir textes Al Lissan Al Arabi, 33 volumes
- Histoire Diplomatique du Maroc. Edité par l'Institut Juridique à Rabat.
- Monographie d'Oujda. Edité par l'Association Angad, Oujda.
- Monographie de Salé. Edité par la bibliothèque Sbihi, Salé, 1989.
- Monographie de Rabat. Edité par l'Association Ribat- al- Fath, Rabat, 1990.
- Monographie de Ceuta et Mélilia. Edité par Cap Tours, Rabat, 1996.
- Fès, Centre d'Epanouissement d'Afrique. Edité par l'Association Fès- Saiss, imprimerie impériale, Fès, 1996.
- El Gharb et Kénitra. Edité par l'Association Mchich Alami, imprimerie de Kénitra, 1999.
- Anfa, Capitale Economique du Maroc, depuis un Millier d'Années. Edité par Dar Ennachr Al Maarif, Rabat, 1995.
- Développement des Sciences au Maroc pendant un Millier d'Années. Dar Al Maarifa, Rabat, 2000.
- Villes et Tribus du Maroc. Imprimerie Fédala, 1975.
- Sahara. Imprimerie Fédala, Mohammedia, 1976
- Wazzan, Centre Culturel et Spirituel. Dar ed-Mana, Wazzan, 1998.
- Encyclopédie du Soufisme Islamique. 3 volumes, Dar El Maarif 2001.
- Les Rihlât: Relations de voyage. Dar al Maarif, 1999.

Manuscrits

- Encyclopédie de Rabat
- Citoyenneté de la Juiverie Marocaine
- Marrakech, Capitale d'Andalousie et du Maroc
- La Poésie et les Poètes au Maroc depuis les Iddrisides
- Tanger et Assilah
- Tétouan, Capitale du Nord du Maroc
- Entre le Rif et Jbala

- Chefchaouen, Citadelle Montagneuse
- Chaouia, dans ses Relations avec Casablanca.
- Entre Mazagan et Azemmour
- Entre Safi et Essaouira
- La Cartographie dans ses Dimensions Islamo- Maghrébines et Antiques
- Les Assises de la Documentation, El Fahrassa et le Kounnach
- Le Trône Marocain dans ses Evolutions Millénaires
- Entre Larache et Al-Qçar El Kébir
- Les Mosquées et les Zaouias: Lieux de Culte et centres d'Epanouissement Culturel
- La Hisba et la Jurisprudence du Souk
- Entre Tadla et Abi Jaad
- L'Evolution Millénaire de l'Economie Marocaine
- Dictionnaire Analogique d'Association d'Idées.
- Promotion de la Femme et Protection de l'Enfant (en Arabe avec une annexe en Français)
- Le Millénaire de la Marine Marocaine

Universités arabes et occidentales où le professeur BENABDALLAH a donné des conférences sur l'Islam et la langue du Coran:

- Académie des sciences de Moscou (1972) sur l'avenir de la langue du Coran
- Université d'Halley (Allemagne de l'Est) sur l'avenir de la langue arabe
- Institut des Hautes études arabes (le Caire, 1975 et 1979)
- Universités de Karachi et Instituts islamiques du Pakistan (Lahore, 1970)
- Faculté de la Charia (Amman, 1978)
- Faculté de la Charia (Tunis, 1978)
- Institut islamique (Beyrouth, 1975)
- Faculté de l'Education (Tripoli, 1977)
- Université du Koweït (Koweit, 1975)
- Diwan princier (Abou Dhabi, 1976)
- Faculté des lettres (Khartoum, 1978)
- Institut I.F.A.N (Dakar, 1977) (Conférence sur la pensée islamique et les problèmes de l'heure.)
- Université Qaraouyine à Fès, colloque sur l'Imam Malik (1980)